

HEBDOMADAIRE

Prix : 30 fr.
Première Année N° 5
Lundi 4 Février 1957

Directeur :
Mohammed CHERKAOUI

Démocratie

Organe du Parti Démocrate de l'Indépendance — 65, Bd Danton, Casablanca

Message pathétique de Driss Chraïbi à « Démocratie »

JE RENIE

"Le Passé Simple"



Driss Chraïbi



Algérie martyre

EN PAGES 6 ET 7

PLAN EISENHOWER

EN PAGE 3

S.M. le roi Saoud, s'adressant à l'O.N.U., déclare :
« La politique de domination par la force est désuète et infructueuse.
Tous les peuples du monde ont droit à leur liberté et à leur indépendance ».

Les événements... et les hommes

Y a-t-il un traité d'alliance MAROC-IRAK ?

Nous avons lu, dans le journal « El Amal » de Tunis en date du 24 janvier 1957, que le Conseil des Ministres irakien mettait au point un projet de traité d'amitié et d'assistance mutuelle entre l'Irak et le Maroc dans les domaines culturel, économique, politique et militaire. Le projet mentionnerait aussi la détermination des deux Etats de lutter contre les éléments communistes et sionistes.

Le 27 du même mois, une dépêche de l'A.F.P. nous donnait plus de précisions sur les projets de l'alliance Rabat-Bagdad. En effet, l'A.F.P. annonçait de la capitale irakienne que le Conseil des Ministres avait approuvé le projet de traité maroco-irakien et précisait que ce traité était conclu pour une période de dix ans renouvelable par tacite reconduction.

Aucune de ces informations, comme vous voyez, n'émane de Rabat. La diplomatie marocaine reste silencieuse. Nous avons interrogé certains milieux officiels de la capitale du Maroc au sujet de ce nouveau pacte arabe patronné par les gouvernements marocain et irakien. Les milieux officiels nous ont répondu tout ignorer de ce pacte, et ils ont déclaré que les études préliminaires faites à Bagdad n'engagent en rien le gouvernement de S.M. Mohammed V.

Une telle réponse, pour habile qu'elle veut être, ne trompe personne. Car le gouvernement de Bagdad, qui a des traditions incontestables dans le domaine des négociations internationales, n'aurait pas la légèreté de tenir un Conseil des Ministres pour étudier un projet de pacte avec Rabat alors que les responsables de la diplomatie marocaine n'ont pas été contactés, consultés et préalablement informés des études faites par le gouvernement du président Noury Saïd.

Pour l'instant, et étant donné que notre gouvernement n'a encore fait aucune déclaration officielle au sujet des informations parvenues de Bagdad et relatives à une future alliance Maroc-Irak, nous nous réservons d'aborder ce problème quant au fond en temps opportun. Mais d'ores et déjà, nous faisons remarquer au gouvernement marocain que lorsqu'il s'est agi de la signature des dernières conventions entre la France et le Maroc, c'est encore Paris qui nous a informés, et non Rabat.

Le comportement hautain et méprisant qu'affecte certain Dieu de l'Olympe à l'égard du bon peuple marocain est révoltant. Oui ou non, allez-vous respecter l'opinion publique marocaine et l'informer objectivement ? Vos subtilités et votre prétendu grand jeu ne cachent que médiocrité et désarroi.

Ayez le courage de vos actes, et cessez de vivre dans la clandestinité !

« DEMOCRATIE ».

SOLUTIONS SIMPLISTES

Le budget de l'année 1957 vient d'être soumis à l'Assemblée Nationale Consultative pour avis. Il s'en dégage une première impression, à coup sûr, défavorable, par l'énoncé de nouveaux impôts, ou l'augmentation de ceux déjà existants.

Oh ! bien sûr, on nous console par les assurances qui nous sont données qu'il n'y aura pas d'autres impôts cette année !!!

Mais si vous essayez de sonder, au hasard, l'homme de la rue, qu'il soit d'un parti politique au gouvernement, ou dans l'opposition, qu'il soit marocain ou étranger, la même plainte se répète : « Ou allons-nous avec une fiscalité insatiable ? »

On a augmenté essence, sucre, tabacs ; on nous annonce une taxe sur les véhicules automobiles ; une augmentation ahurissante des droits de douane, que sais-je encore ?

Déjà avant l'application de ces hausses, le Maroc était considéré comme un des pays les plus chers du monde. Veut-on en faire le plus cher ?

Il n'est certes pas difficile, à un ministre des Finances, de combler un déficit budgétaire par l'application d'une fiscalité de plus en plus grande en l'agréant d'une hausse du prix des denrées de première nécessité ou de matières essentielles !!!

Mais est-ce bien une solution réelle ou ne laisse-t-elle pas tout le problème en suspens ?

La richesse d'un pays ne saurait se créer par une augmentation quasi automatique du prix des denrées indispensables ou des matières vitales à l'économie générale d'une nation.

Une telle politique ne tend à rien moins qu'à réduire le pouvoir d'achat déjà gravement compromis de la masse.

Un gouvernement soucieux avant tout de la prospérité du pays devrait faire tous ses efforts pour créer ou maintenir coûte que coûte, un climat de confiance permettant aux capitaux de sortir de leur cachette, ouvrant des milliers de chantiers, procurant du travail à des milliers d'ouvriers, car seul le travail crée la richesse et l'abondance.

Une telle politique est encore plus valable pour les capitaux étrangers qui trouveront au Maroc, et pour longtemps encore, un champ d'action illimité.

Mais si ces capitaux étrangers qui fuient leurs pays d'origine pour venir s'investir au Maroc, pour des raisons de commodité fiscale, se sentent ici dans l'étouffement, il n'est pas douteux qu'ils choisiront de rester où ils sont ou d'aller vers des cieux plus cléments.

Albert SAMOUN.

A PROPOS D'UN « COMMENTAIRE » DE M. GHALLAB

Commentant la déclaration de M. Guy Mollet, dans son allocution hebdomadaire, le Président Bourguiba juge sainement qu'« elle n'apporte rien de positif à une solution du problème », y relève les flagrantes contradictions, estime enfin que seules des négociations basées sur la reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie peuvent amener un « cessez-le-feu ».

Le lendemain, sur les ondes de Radio-Maroc, M. Abdelkrim Ghallab, qu'on dit occuper le poste de directeur des questions arabes au Ministère des Affaires étrangères, a voulu donner, à son tour, son opinion de la chose. De la surenchère, penseriez-vous ? Non, « l'exposé de Guy Mollet constitue, aux yeux de notre homme, le premier pas important franchi par la France en vue d'un règlement de l'affaire algérienne ».

Si le chef du gouvernement tunisien n'a pas oublié les « promesses » de Hautecloque et de Périllier, celui qui reviendra bredouiller

une mise au point doit ignorer les « réformes » de Gabriel Puaux, le « plan » de Guillaume, les « libéralités » de Juin. Les prises de position de Sa Majesté le Sultan et des leaders politiques seraient-elles des élucubrations hypocrites ? Les martyrs de la révolution algérienne se seraient-ils sacrifiés pour « le départ de M. Lacoste, le changement dans le personnel de l'administration la libération des cinq leaders du F.L.N. et l'arrêt total des opérations punitives » ?

Il appartient au gouvernement marocain de prendre les mesures nécessaires afin que de tels faits ne se reproduisent plus à l'avenir. L'opinion mondiale, l'opinion nord-africaine et tout particulièrement l'opinion algérienne n'ont pas attendu la lanterne de M. Ghallab pour connaître les véritables intentions des responsables français.

(La Résistance Algérienne)
10 janvier 1957)

UN NOUVEL ENVAHISSEUR DANS LA ZONE NORD : LA PESETA

Les plus sombres prédictions de notre ami Zadig semblent se réaliser. La zone Nord connaît un extraordinaire afflux de pesetas. La masse des signes monétaires, qui était officiellement de 700 millions au moment des premiers contacts hispano-marocains, approcherait des deux milliards. Elle se reflète sur les changes, et la peseta est tombée, à Tanger, à 7 fr. 80, cependant que les prix montent vertigineusement. L'inflation est là avec son cortège de misère. Les ouvriers de la zone Nord

et de Tanger dont les salaires n'ont pas changé, vivent dans l'angoisse du lendemain.

Comment notre gouvernement se tirera-t-il de ce mauvais pas, s'il envisage toutefois de s'en tirer au lieu de laisser couler les heures ? La résorption de cette masse monétaire en perpétuelle augmentation ne se fera plus maintenant qu'au détriment de notre économie et au plus grand profit des spéculateurs espagnols.

GREVE DE LA FAIM A LA KARAOUYINE ?

Notre correspondant de Fès nous signale qu'une assemblée générale des étudiants en grève a eu lieu le 28 janvier dernier dans cette ville.

Cette réunion s'est déroulée fin janvier. Les étudiants ont procédé à une sérieuse autocritique de leur action contre les adversaires de leur juste cause, ceux qui veulent atteindre le moral des élèves des Universités religieuses. La situation générale était ensuite débattue. De sévères critiques ont été adressées à Radio-Rabat et à une certaine presse. Par contre, des félicitations unanimes pour « Ar-Rai-Al-Amm » et pour Radio-Africa Maghreb ont été prononcées par les étudiants qui n'oublient pas leur attitude objective et honnête.

Il a été décidé, au terme de la réunion, que la grève continuera tant que le ministre de l'Education nationale n'aura pas donné satisfaction à leurs légitimes revendications.

NOS ETUDIANTS FERONT LA GREVE DE LA FAIM

D'autres méthodes de lutte contre l'inertie du ministère de l'Instruction publique vont être inaugurées par les étudiants en grève. C'est ainsi que la grève de la faim est envisagée, ainsi que la lecture du grand latif (prière solennelle) dans différentes mosquées du Maroc. Les étudiants en grève ont décidé aussi de former des cortèges pour manifester dans la rue.

Le comité de liaison des étudiants en grève compte donner une conférence de presse dans les prochains jours, dans la ville de Tanger. Jusqu'à quand le gouvernement restera-t-il sourd aux justes revendications des étudiants des Universités islamiques ?

Malgré les méthodes de force de Massu

LA GREVE GENERALE CONNAIT UN IMMENSE SUCCES

Répondant à l'appel du Front de Libération Nationale, le peuple algérien unanime a observé, dès lundi 28 janvier, la grève générale de huit jours pour protester contre le régime colonialiste, exprimer sa volonté d'indépendance et attirer l'attention, à la veille des débats de l'ONU, de la conscience universelle sur le drame de l'Algérie martyre.

Prétendant opposer une « volonté de paix » à la « volonté de guerre » du F.L.N., le général Massu fait ouvrir les boutiques de force et autorise ainsi pillages et abus. Mais les Algériens ne se sont pas laissés intimider et ont fait preuve, durant ces premiers jours de grève massive, d'une discipline qui a étonné les observateurs.

Les ouvriers algériens en France se sont magnifiquement solidarisés avec leurs compatriotes. Ils se sont heurtés à la police française qui a arrêté un grand nombre d'entre eux, non sans les avoir fouillés, malmenés et interrogés.

Au Maroc, seul parmi les organisations nationales, le P.D.I. a lancé un mot d'ordre pour une grève symbolique de solidarité. Il est regrettable que des considérations contraires à l'intérêt national aient incité une autre organisation à combattre cette grève. Que nos frères algériens sachent qu'une telle attitude ne saurait refléter les sentiments réels de notre peuple qui comprend que l'indépendance de l'Algérie est le complément indispensable à notre indépendance nationale.

Les événements... et les hommes

PLANETE SANS VISA

Rendez-vous chez le commissaire. Faites la queue. Remplissez un formulaire en quatre exemplaires. Joignez-y quatre portraits pour contribuer à la prospérité de l'intéressante corporation des photographes. Attendez quelques jours que l'autorité supérieure vous accorde son visa de sortie, et vous pourrez aller assister votre mère sur son lit de mort si elle a le mauvais goût d'aller agoniser hors de nos frontières.

C'est ainsi que nos gouvernants entendent la liberté de circulation, ce droit fondamental de la personne humaine.

Au temps du protectorat, le visa de sortie pouvait se justifier puisque nous vivions sous une autorité étrangère dont le régime était d'essence totalitaire. Mais maintenant, nous sommes indépendants.

Vous avez, il est vrai, la ressource de devenir français ou américains, ce qui vous permettra d'entrer et de sortir librement de notre beau pays, plus libéral pour l'étranger que pour le citoyen.

LE CONSEIL DE SECURITE ET L'ALGERIE

Lors du débat au Conseil de Sécurité de l'O.N.U., le 26 juin de l'an dernier, le Président (australien) a déclaré que si le Conseil se prononçait contre l'inscription proposée par trois gouvernements, il n'en demeure pas moins que « la décision du Conseil ne s'inspire pas d'un sentiment d'indifférence à l'égard des souffrances humaines provoquées par la situation qui règne actuellement en Algérie, ni d'un manque de considération à l'égard des pays qui ont soumis la question au Conseil. »

CHRONOLOGIE

Septembre 1955 : L'inscription de la question algérienne à l'O.N.U. est votée à une voix de majorité.

Novembre 1955 : L'O.N.U., sur proposition du groupe afro-asiatique, accorde un délai à la France et décide le renvoi de l'affaire.

Juin 1956 : Le Conseil de Sécurité refuse la discussion de l'affaire algérienne, proposée par les Afro-Asiatiques.

Novembre 1956 : Le bureau de l'Assemblée recommande la discussion de l'affaire algérienne désormais inscrite à l'ordre du jour de la session.

« Démocratie »

Organe Hebdomadaire du Parti Démocrate de l'Indépendance

Directeur : M. CHERKAOUI
65, Bd Danton - Casablanca
Téléphone : 537-85 et la suite
Adr. Tél. : Démocratie Casablanca

ABONNEMENTS :

1 an 1.500 fr.
6 mois 750 fr.
3 mois 400 fr.
C.C.P. Rabat 883-83

Imprimerie AMAL, 65 Bd Danton
S.A. au capital de 50.000.000 frs.

IL Y A DE MOINS EN MOINS DE BENI OUI-OUI EN ALGERIE

M. Eugène Mannoni, envoyé spécial du « Monde », reconnaît nettement la force de la Résistance algérienne lorsqu'il écrit (numéro du 23-1-1957 : « Décevant les Européens, la politique gouvernementale n'a pas pour autant « rallié » dans l'ensemble du pays la population musulmane. Le F.L.N. a réussi à empêcher une « coopération » que la répression du terrorisme, parfois injuste, souvent maladroite, toujours pénible, ne permettait guère d'espérer. Les anciens élus, les notabilités, qui éprouvent le désir d'inciter leurs coreligionnaires à approuver la « déclaration d'intentions » et osent le faire sont devenus un peu plus rares encore. Les élus qui se jugent plus ou moins « compromis » avec l'administration ne sont évidemment pas les moins empressés à manifester, au « dernier quart d'heure », des sentiments nationalistes ».

IL Y A SOCIALISTES ET SOCIALISTES !

Le parti socialiste japonais a demandé l'exclusion du parti socialiste S.F.I.O. de l'Internationale Socialiste.

Motif : La politique française en Egypte et en Algérie.

On sait qu'avec l'accord et le soutien du (courageux) parti travailliste, le parti socialiste S.F.I.O. était condamné par le dernier congrès de l'Internationale Socialiste qui avait énergiquement désavoué la nouvelle expédition coloniale.

INCOHERENCE DE LA DELEGATION FRANÇAISE A L'O.N.U.

A l'O.N.U., les deux principaux délégués de la France, Christian Pineau et Jacques Soustelle, tiennent un langage absolument différent quand il s'agit d'évoquer les négociations avec le Front de Libération Nationale.

Pineau a déclaré à la radio américaine, rapportait « L'Aurore » la semaine dernière, que « nous ne pouvons discuter l'avenir de l'Algérie avec des gens qui nous tirent dessus ».

Soustelle, quant à lui, révèle « Combat », à propos des contacts pris entre représentants français et membres du F.L.N., affirmé à l'O.N.U. « qu'ils étaient justifiés pour aboutir à un cessez-le-feu, car on traite de l'arrêt des coups de feu avec les gens qui les tirent ».

LES CONTRADICTIONS INTERNES DU « SOCIALISME »

A quelques jours de l'ouverture, à la commission politique, du débat des Nations Unies sur l'Algérie, Robert Lacoste multiplie les actes de répression qui frappent non seulement les populations musulmanes, mais également les journaux français. Un grand nombre d'organes de presse dont « L'Express » et « France-Observateur » ont été saisis. Ce n'est, certes, pas la première fois. Mais il y a un journal que le ministre-résident fait saisir presque à chaque parution : c'est l'organe des Français libéraux : « L'Espoir-Algérie ». Le comble est que cette saisie est motivée par un article signé de M. André Philip, leader socialiste.

Ce n'est pas la moindre contradiction du gouvernement à direction socialiste.

EDITORIAL

A U mois de juin 1956 débutaient à Paris les négociations sur la convention d'établissement entre la délégation marocaine d'une part, et la délégation française d'autre part. Cette dernière saisisait l'occasion de la demande de prêt formulée par le gouvernement marocain afin d'équilibrer son budget d'équipement, pour poser la question des droits de ses ressortissants au Maroc.

C'est dans les mêmes conditions qu'au début du mois de janvier 1957, M. Guindé, mandaté à Rabat par le Président Ramadier pour mettre au point la convention de prêt avec le ministre marocain compétent, a de nouveau posé le problème de ce que l'on appelle la convention d'établissement.

La convention de prêt fut signée le 2 janvier ; en même temps, le président du gouvernement remettait au négociateur français une lettre dans laquelle il promettait l'ouverture dans le courant du mois de janvier, de négociations sur la convention d'établissement.

Posons-nous une question.

Pourquoi les négociations engagées au mois de juin dernier ne furent-elles pas poursuivies ?

Parce que la délégation française avait présenté un projet estimé par les délégués marocains incompatible avec l'indépendance du Maroc. C'est ainsi que ce projet fut rejeté.

Quelle est la cause de ce rejet ? Le projet français méconnaissait totalement l'indépendance du Maroc et envisageait sans précaution aucune des mesures qui privaient le législateur marocain de sa liberté d'action dans plusieurs domaines dont certains sont d'une importance considérable, exemple : le droit d'intervenir dans la vie économique ; le droit de modifier la législation des sociétés, l'immutabilité de toutes les concessions accordées par le gouvernement marocain ; l'impossibilité d'intervention dans la législation sur la propriété foncière, etc. etc.

Ce sont ces empiètements sur les attributs de la souveraineté marocaine qui ont rendu toute négociation impossible dans ce domaine.

Depuis quelques jours, les négociations sur la convention d'établissement ont repris à Rabat. Mais sur quelles bases ? Nous voulons croire que l'attitude des négociateurs marocains n'a pas été modifiée parce qu'il y a eu changement de gouvernement.

Loin de nous l'idée de vouloir léser dans leurs droits les Français établis au Maroc.

Le Maroc indépendant se trouve devant deux besoins : besoin en capitaux pour développer son économie, et besoin en techniciens pour l'assister dans la direction des affaires d'Etat et du secteur privé.

Toute sa politique doit donc avoir pour but d'inspirer la confiance pour attirer les capitaux et les techniciens.

Nous avons la ferme volonté de respecter les droits légitimement acquis par tous les ressortissants français et étrangers qui vivent dans notre pays. Notre hospitalité doit-être, à leur égard, amicale et pleine de sollicitude.

Mais en contrepartie, nous souhaitons que les étrangers habitant le Maroc fassent confiance à notre pays, à son Souverain et à son peuple. Qu'ils ne soient pas désobligeants en voulant imposer des conditions pour leur établissement au Maroc qui sont contraires à la souveraineté marocaine et à la fierté de notre jeune Etat. N'abusons pas trop de conventions.

Notre besoin de collaborer et de vivre ensemble sont les meilleurs garants pour que nos relations futures soient bonnes, amicales et fructueuses.

« DEMOCRATIE ».

PLAN EISENHOWER POUR LE MOYEN-ORIENT

Depuis le coup de force franco-britannique dans le canal de Suez, la diplomatie occidentale est divisée, et les Etats-Unis d'Amérique n'ont pas suivi leurs alliés anglais et français dans leur politique de folle aventure.

Le représentant de Washington aux Nations Unies a joué un rôle de premier plan dans la condamnation des forces d'agression qui ont envahi l'Egypte. Cette politique originale de M. Dulles avait été fort appréciée par les Etats arabes. Puis la presse de l'Occident s'est mise à parler de « vide » au Moyen-Orient créé par le départ des forces franco-britanniques. La thèse du prétendu vide allait vite prendre de l'extension, et les diplomates américains n'avaient plus d'autres soucis que de combler ce vide de peur d'être précédés dans cette fonction par la diplomatie communiste.

Faisant écho au grand désarroi qu'ont provoqué les événements du Moyen-Orient aux U.S.A., le Président Eisenhower lançait, le 6 janvier dernier, un message au Congrès sur la situation au Moyen-Orient.

Ce message a été jugé, par les observateurs avertis, comme un des grands événements mondiaux depuis la guerre de Corée.

Quelle doctrine y expose le Président Eisenhower et quels moyens d'action y préconise-t-il pour faire triompher cette doctrine ?

Le président américain, après avoir signalé la grande importance stratégique et économique de cette partie du monde, avertit le Congrès des visées communistes pressantes dans le Moyen-Orient.

En conséquence, il juge qu'il est urgent et vital pour les U.S.A. de

(Voir la suite en page 10)

L'affaire Montesi : ORGIES, DROGUE et POLITIQUE

Longtemps étouffé, le scandale rebondit

LE procès de Venise continue à se dérouler dans une atmosphère embrouillée qui frise le rocambolesque. Aucune lumière n'en a jailli sur cette ténébreuse affaire qui a défrayé la chronique en Italie pendant quatre années, l'affaire de l'assassinat de la belle Wilma Montesi que d'aucuns considèrent comme le scandale du siècle.

Quelque deux cents séances sont prévues par le Tribunal du Rialto à Venise devant lequel comparaissent trois « vedettes » : Piccioni, Montagna et Polito, et quelques « comparses » simplement accusés de faux témoignages. Depuis le 21 janvier dernier, date de l'ouverture de ce procès qui s'annonce fertile en coups de théâtre, a commencé le défilé des 180 témoins de la défense et de l'accusation.

Trois grands avocats, Francesco Carnicelli, Filippo Ungaro et Giuliano Vassalli plaident pour les accusés. Le ministère public est représenté par le juge Cesari Palombari. Le juge Mario Tiberi préside le tribunal.

Essayons de rappeler les péripéties de cette affaire qui n'est pas seulement une rare énigme policière, mais aussi un drame politique, trafics de la drogue et d'influence.

Le 11 avril 1953, on a découvert, sur une plage, le cadavre de Wilma Montesi : les médecins conclurent à une mort par immersion. La victime était âgée de 21 ans. Elle avait disparu de

alibi, devait-on établir.

Les bruits qui ont circulé — et qui étaient à l'origine des articles accusateurs — faisaient état de la présence, aux côtés du cadavre de Wilma, de Piccioni et révélaient qu'il avait lui-même remis à la police les vêtements de la jeune fille découverte à demi-nue.

Lorsqu'il ne s'agissait encore que de bruits, Polito, alors directeur de la police romaine — aujourd'hui, rappelez-le, au banc des accusés — affirmait aux journalistes l'honorabilité de Piero, fils de ministre, artiste de la radio. Polito n'en découragea pas pour autant quelques journalistes qui — tout en évitant de citer des noms — se refusaient à étouffer le scandale.

Pendant ce temps, Ugo Montagna, cette autre « vedette » du procès, aidait de toutes ses forces Piccioni à échapper à l'interrogatoire de la police. Montagna organisait les soirées que passait Piccioni en compagnie de Wilma Montesi. C'est au cours de l'une de ces soirées que Wilma trouva la mort. L'état dans lequel on trouva son corps suffisait à détruire la thèse de la mort par asphyxie. Elle avait donc été assassinée puis jetée à l'eau. Ce n'est pas en voulant prendre un bain de pieds qu'elle se noya : l'opinion publique refusait cette explication simpliste.

Et puis, il fallait bien vérifier les dires des témoins qui ont vu Wilma en compagnie d'un jeune homme brun, « bien », en voiture...

Un journaliste, Silvano Muto, décida de faire son enquête sur le drame du 11 avril. Il publia dans le magazine « Attualità » un article intitulé « La vérité sur la mort de Wilma Montesi ».

Le premier de tous les journalistes, il lança les initiales de Piero Piccioni « de Ugo Montagna... et là l'affaire à un louche trafic de drogue. Selon Muto, le malaise de Wilma provenait de la drogue qu'on lui avait fait consommer. On l'aurait jetée à la mer, la croyant morte. Piccioni et Montagna seraient les auteurs de ce forfait accompli après

une soirée gaie et mouvementée dans une villa située non loin de la mer...

Mais Muto se rétracta et prétendit que son enquête visait seulement à « lancer » son magazine. Ses accusations retinrent pourtant l'attention. N'a-t-il pas écrit que Wilma était entraînée dans ce milieu qu'il utilisait pour son trafic, plus précisément pour le transport des stupéfiants ?

Pourquoi cette rétractation du courageux Muto ?

Ceux dont il parlait s'étaient reconnus. La justice italienne ne pouvait courir le risque de laisser Muto pousser plus loin ses allusions, en citant des sources, en donnant des précisions. Continuer à l'interroger, c'était donc sérieusement gêner les démocrates-chrétiens qui étaient au pouvoir. Alors, on assista au renvoi du procès Muto, le 28 janvier 1954, pour suppléer l'enquête.

Le procès de Muto a traîné, certes. On n'a pas voulu pousser au fond. Mais l'on sait à présent que deux femmes, plusieurs fois interrogées d'ailleurs, étaient au courant de ce qui, en principe, s'était passé, dans la nuit tragique du 9 au 10 avril 1953. Il s'agit d'Adriana Biacchia et d'Anna-Maria Caglio, surnommée le « Cygne noir ».

Adriana connaissait Montagna, ce trafiquant, ce « marquis ». C'est elle que Muto a fait parler la première. C'est elle qui a donné tous les renseignements précis, sur les soirées Montagna-Piccioni, sur les « clients » de ces derniers, enfin, et surtout, sur le drame de Wilma Montesi. Adriana possédait pour des peintres. L'un de ceux-ci devait faire un étonnant témoignage. Il raconta qu'Adriana parlait dans son sommeil et disait, terrorisée : « Ne me tue pas comme Wilma ! ». Ce peintre géant fut placé dans un centre psychiatrique.

Mais l'autre femme a joué, dans l'avant-procès, un rôle plus important. Anna-Maria Caglio, le « Cygne noir » est aussi une vedette de l'affaire Montesi. Anna-Maria est une comédienne. Elle alla trouver Muto et lui révéla qu'elle était la maîtresse de Montagna l'homme aux poignants appuis qui a, plus d'une fois, étouffé — et par quels moyens ! — une affaire qui l'ennuyait au plus haut point.

« Le Cygne noir » affirme que Montagna et Piccioni sont coupables du meurtre de Wilma. Le premier est un chef de bande de trafiquants, le second est l'assassin. Elle écrivit même un testament en octobre 1953, où elle donna des dates, des faits, où elle accusait. Au second procès Muto, l'affaire Montesi fut, une fois de plus, classée. Mais le « Cygne noir » ne désarmait pas. Le 22 février 1954, elle accusait publiquement Montagna et Piccioni. Mais le président Surdo renvoie le procès Muto. Au lieu de demander à Anna-



WILMA MONTESI, la belle et malheureuse victime. (Photo Inter)

Maria, sinon de donner des preuves, du moins de se rétracter...

Adriana, elle, n'était plus loquace. Elle avait tout oublié. « On » avait décidé qu'elle oublierait tout, ses relations, ce qu'elle savait des parties de chasse, des trafics de Montagna, de ses relations avec des gens très haut placés.

Puisqu'on ne voulait pas entendre Adriana, ou, du moins, qu'elle se rétracte, Muto, demanda au tribunal d'entendre Anna-Maria. Pour prouver l'intérêt d'une telle audition, il fit lire un rapport d'expertise troublant qui concluait à la réalité de la thèse de l'accident. Le tribunal hésita et renvoya l'affaire Muto au 8 mars 1954.

Ce jour-là, Anna-Maria Caglio parla. Elle raconta tout ce qu'elle savait. Cela dura six heures. Elle pouvait enfin dire, non plus à un magazine, mais à toute l'opinion italienne, que Wilma avait été assassinée par Montagna et Piccioni. Elle révéla qu'ils s'étaient rendus chez Pavone — le chef de la police qui devait démissionner — et que tout était « arrangé » avec lui pour l'étouffement de l'affaire. Montagna, affirme le « Cygne noir », a acheté un appartement pour Pavone... Anna-Maria révéla aussi que le procureur général Sigura était, à l'issue d'une audience, intervenu auprès d'elle pour qu'elle ne parle pas !

Il n'y a pas que le procureur Sigura... Le préfet de Rome aussi voulait étouffer l'affaire : il s'opposait aux perquisitions dans les endroits suspects et affirmait, contre toute logique, qu'il n'y avait pas lieu de croire à autre chose qu'à l'accident.

Le scandale dura. On sait que Montagna jouit de hautes protections. Au parlement, l'affaire fut évoquée. Le gouvernement était ébranlé. Et tout le monde, en Italie, ne parlait plus que de la corruption désormais étalée, et implacablement nue.

Le procès Montesi apportera peut-être la lumière sur cette scandaleuse affaire.

Il semble que la Cour d'Assises de Venise est décidée enfin à découvrir la vérité.

Devant les terribles et précises accusations, la justice italienne a retrouvé son prestige, longtemps tari par un répugnant silence autour du cas de la malheureuse Wilma Montesi.

Il est à souhaiter que la lumière soit faite enfin que l'abécès soit vidé.

A. H.



Severino Polito, chef de la police de Rome.

son domicile 48 heures auparavant. Un devait dire beaucoup de choses de la belle Wilma. Fiancée, elle menait une autre vie, assure la rumeur publique. Mais ce n'est pas l'avis de son père ni de ses proches. En tout cas, elle semble avoir été victime de son goût de l'aventure et du luxe.

Au lendemain de sa disparition, une version officielle de sa mort fut publiée : prise d'un malaise, Wilma a été emportée par les vagues.

Les journaux n'avaient pas cru à une aussi hâtive conclusion. Seul « Il Popolo », organe du parti démocrate-chrétien, soutint que la jeune fille s'est suicidée. Mais le principal accusé, aujourd'hui, est Piero Piccioni, fils du ministre des Affaires étrangères de l'époque, un démocrate-chrétien. Le ministre a dû démissionner. Il est maintenant délégué de l'Italie à l'O.N.U.

Comment a-t-on accusé Piccioni ?

On avait curieusement « classé » l'affaire, alors qu'une passante déclarait avoir vu la victime en compagnie d'un jeune homme, quelques heures avant l'« accident ». Mais en mai 1953, des journaux de gauche ont, pour la première fois, prononcé le nom du fils du ministre. Piero Piccioni porta plainte contre les journaux qui l'accusaient et fournissait un alibi, un faux



Trois inculpés : le « marquis » Montagna, « l'artiste » Piccioni et le « préfet » Polito.

DU CLOS A L'OUVERT

Propos sur la civilisation et les cultures

— I —

En notre temps, plus que jamais, une exigence primordiale se fait sentir : penser — ou repenser — certaines notions et certaines valeurs dominantes pour les mieux connaître, les mieux vivre, et, le cas échéant, les révaloriser. Cependant, l'analyse de leur contenu réel nécessite quelques sacrifices : nous débarrasser de nombreux préjugés et complexes ancrés en nous, surtout lorsqu'il s'agit des jugements que la majorité des Occidentaux (« les Blancs ») portent sur toute culture ne dérivant pas du patrimoine gréco-latin, ou bien des appréciations sur l'Europe, de certaines élites asiatiques et africaines qui confondent, dans la même répugnance, colonialisme et culture.

La probité intellectuelle et l'objectivité de la

méthode consistent à faire table rase des préjugés, à aller vers la compréhension des cultures étrangères sans à priori ni complexes : tout remettre en question en recourant, de prime abord, à ce doute critique salutaire dont Abû Hâmid al Ghazâlî (I.111) faisait un élément constitutif de toute certitude et, plus tard, Descartes la condition nécessaire de toute recherche méthodique.

Pour dégager, dans une perspective personnaliste (1), d'une part la condition de l'être humain dans la société moderne, et de l'autre la place et la tâche qui auraient dû lui être assignées, nous nous en remettons à l'examen critique de deux notions-valeurs capitales, celle de la civilisation et celle des cultures.

— II —

Patrimoine commun

Chacun de nous se situe dans un ensemble de conceptions plus ou moins systématisées selon une certaine vision du monde. Tout acte fait par un individu retentit sur d'autres personnes. Par la nature même de la vie, chacun de nous est ainsi tenu, consciemment ou à son insu, de se servir de l'ensemble des acquisitions humaines, et en même temps de servir l'humanité. Mais la culture propre à chaque peuple est engagée, elle aussi, dans l'ensemble des cultures humaines dans le monde ; son évolution se rattache à leur vitalité et à leurs interactions. C'est que, de même que la culture nationale est pour un individu, ou pour un peuple, un soubassement de son être, de même toute culture de base s'insère dans un ensemble de cultures diverses qui forment un contexte nécessaire pour chacune d'elles : la civilisation.

Le problème des interférences entre les diverses cultures nationales présente une multitude d'aspects. Laissons de côté leur évolution historique et les caractéristiques particulières à chacune d'elles, nous nous efforcerons de découvrir et d'analyser un seul de ces aspects, celui qui nous semble être le dénominateur commun de toutes les cultures malgré leur multiple diversité.

— 0 —

Quelles que soient les différences qui les distinguent, toutes les cultures nationales visent le même but : pourvoir les êtres humains des aptitudes les plus sûres — manuelles, intellectuelles et spirituelles (2) — qui leur permettent de s'élever le mieux possible, de se personnaliser de la façon la plus authentique et de se rendre, comme dit Descartes, « maîtres et possesseurs de la nature ». Si bien qu'on peut définir la culture nationale comme l'ensemble des valeurs et formes de vie matérielles, intellectuelles et spirituelles, conçues, ou mises en pratique, par un peuple au cours de son histoire.

Toutefois, comme l'histoire dont il s'agit n'est pas celle des pores-épics, mais des êtres humains naturellement sociables, c'est-à-dire portés à vivre en groupes, dans des zones d'échanges économiques — en partant de mélanges ethniques et de valeurs — chaque société ne peut être elle-même qu'en s'ouvrant aux autres. C'est ce double mouvement, attraction et répulsion, qui constitue le moteur de la civilisation humaine. C'est en lui, et par lui, que chaque peuple se découvre comme un tout et comme une partie d'un tout, à la fois lui-même et projeté hors de lui-même. De sorte que, plus une culture nationale s'éveille à la conscience de son originalité, plus elle sent vivement le besoin de s'ouvrir aux autres cultures (non moins originales) et la complémentarité qui la relie à elles, depuis le passé le plus reculé.

De son côté, la civilisation vit des éléments hétérogènes que lui apportent les cultures nationales qu'elle absorbe ; elle ne forme pas une totalité monolithique, puisqu'une totalité ne se présente jamais que comme ensemble d'éléments définis et finis alors que la civilisation a pour trame l'histoire qui est ouverture et devenir, ou mieux « aventure », pour reprendre un terme cher à Mounier (3).

Diversité dans l'unité, voilà les cultures ; bras-

sage du divers dans l'un, voilà la civilisation. Aussi est-il erroné de soutenir, comme le fait l'auteur du « Déclin de l'Occident », que la culture est un organisme fermé jouissant d'une indépendance complète à l'égard de toutes les autres cultures qui la précèdent ou la suivent. Si bien que, tou-

par

Mohammed Aziz LAHBABI

DOCTEUR ES-LETTRES

jours selon Spengler, chaque culture est un ensemble spécifique absolument inaccessible aux gens appartenant à une autre culture.

— 0 —

Grâce à une marche dialectique, les peuples font chacun leur propre histoire, tout en participant à et de, l'histoire générale de l'humanité.

C'est pourquoi, aux portraits faux et abstraits qu'on donne des hommes et des peuples, le personnalisme « accueille ce qui lui vient de l'homme authentique : images, mythes et poésie, toute une geste qui déborde son appareil conceptuel. Sa tâche propre est de recenser les éléments d'une création continue et de les relier dans une visée de civilisation — c'est-à-dire d'éviter qu'ils ne deviennent les refuges de minorités possessives ou ne soient étouffés par l'intolérance d'un dogme » (4).

Il est donc arbitraire d'opposer deux natures, celle des peuples de culture qui seraient naturellement doués, et celle des peuples « incultes », naturellement non doués, n'ayant jamais rien apporté à l'humanité et ne jouant jamais rien lui apporter. Une arrière-pensée politique n'est point étrangère à cette thèse : au nom d'une pseudo-science de la nature humaine, on dénature l'homme pour justifier l'exercice de l'autorité de certains peuples sur d'autres et l'exploitation des richesses de leurs pays. Face à ce pessimisme intéressé qui dissimule un racisme honteux, il y a une thèse plus réaliste qui, partant d'études impartiales de l'histoire et de la nature profonde de l'homme, adopte une attitude optimiste : elle croit aux qualités pleines de promesses d'une collaboration égale entre tous les peuples.

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi puisqu'il s'agit de la même espèce dont l'évolution, selon un biologiste contemporain, est unique ? « Au lieu de se diviser en branches biologiquement différentes, l'espèce humaine continue à former un tout et ses divergences, qu'elles soient biologiques ou sociales, sont sans cesse combattues par la convergence, tendant à la création d'une communauté de pensée et d'action susceptible de servir à l'espèce entière » (5).

— 0 —

Du moment que la culture est chose spécifiquement humaine, essentiellement universelle, tout ce qui en nous élève un individu, ou un peuple, soit à

l'universel, soit à l'universalisable, constitue une source incontestable de culture. Le travail étant le propre des êtres humains, en formant les choses, le travailleur se forme lui-même : plus il prend conscience de son propre être, plus son pouvoir sur les choses et sur le monde augmente. La différence entre le travail et le bricolage, c'est que le premier implique un déterminisme et s'intègre dans un milieu et un groupe social : il transforme les milieux et forme les sociétés. En créant les peuples, le travail se révèle la source première des cultures. Se cultiver, pour un groupe humain, revient donc à se reconnaître à travers les objets de l'univers qui l'entoure : se situer et s'organiser en fonction de cette prise de conscience qui devient ainsi l'esprit ayant la certitude d'avoir son unité avec soi-même. Alors apparaissent les particularités de ce groupe par rapport aux choses et aux êtres : il entre dans la phase active de la culture. Aussi, en se mouvant dans sa propre culture, se trouve-t-il lancé dans « l'aventure » de la science et des arts, c'est-à-dire dans l'universel où débouche précisément la voie rivale qui mène à la civilisation humaine.

En se révélant à lui-même dans son activité fabricatrice, l'homme pose la civilisation en actes. Car, à l'instar des autres animaux, il ne peut vivre sans manger ; et comme sa vie n'a aucune commune mesure avec la vie parasitaire future que décrit le Coran, il doit gagner son pain à la sueur de son front. D'autre part, le travail « vital », si nous pouvons dire, amène tout naturellement le travailleur au seuil de la science : en travaillant, on se pose des questions à propos des objets sur lesquels on agit et à propos des faits auxquels on assiste sans pouvoir encore les comprendre. Ainsi, « il y a des milliers d'années, les pâtres de la Chaldée, en observant les premiers mouvements des astres pendant leurs nuits de garde, commencèrent à réfléchir au sujet des phénomènes astronomiques. Ils posèrent alors les premiers fondements des connaissances qu'on utilise aujourd'hui dans nos observatoires » (6). Pour « tuer le temps » pendant leurs nuits de garde, les pâtres, pourrions-nous ajouter, ont dû fabriquer des pipeaux, toutes sortes de chalumeaux et vivre la première poésie pastorale : l'agir par nécessité engendre la science et les travaux de repos et d'agrément (arts et beaux arts).

— 0 —

Ainsi, le travail — tant qu'il n'est pas falsifié, comme dans nos sociétés actuelles — opère la synthèse de l'effort, de l'invention, de la transformation et de l'éducation : il crée la culture. D'autre part, comme il est un des fondements originels de l'être humain, nous pouvons affirmer que la culture fait partie de l'essence même des hommes. C'est le cadre général dans lequel viennent s'organiser, se combiner et se hiérarchiser les faits bruts, et où les êtres trouvent l'enracinement de leur réalité humaine. Notre vie a toujours été subordonnée au rapport de l'homme, force transformatrice, avec la terre, force nourricière : ce rapport étant le véritable moteur de l'histoire, à toutes les époques et sous tous les régimes. L'évolution sociale et politique en dépend (société esclava-

(VOIR LA SUITE EN PAGE 11)

(1) Nous nous limiterons particulièrement à deux sources : à l'Islam parmi les personnalismes anciens et au mouvement d'Esprit parmi les personnalismes modernes.

(2) Le spirituel n'est pas seulement religieux, c'est dans un sens large et plein qu'il faut l'entendre dans ces propos.

(3) « La permanence de l'homme, c'est l'aventure ». E. Mounier, *Qu'est-ce que le personnalisme ?* p. 108. Paris Ed. du Seuil. Par aventure, Mounier entend la discontinuité de l'histoire, riche en surprises, inventions et possibilités humaines.

(4) J.-M. Domenach, *Explication de texte*, Esprit, février 1956, p. 173.

(5) Julian Huxley, *Splendeur et misère de l'Orient*, trad. fr. p. 301. Paris, Artaud, 1955. L'auteur pense précisément expliquer le déroulement de l'histoire humaine selon ce qu'il appelle « un humanisme évolutif ».

(6) Hyacinthe Dubreuil, *Le travail et la civilisation*, Paris, Plon, 1953, p. X.

ALGERIE MAR

MEMOIRE DU F.L.N. A L'O.N.U.

New-York, le 2 janvier 57

A Monsieur le Président de la Première Commission de la Onzième Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

D'ordre du FRONT DE LIBERATION NATIONALE que je représente, j'ai l'honneur de vous faire parvenir un mémoire sur les discussions franco-algériennes qui se sont déroulées durant l'année 1956 en vue d'aboutir à un règlement pacifique du problème algérien. Ce document est à ajouter au mémoire que j'ai adressé, au nom du FRONT DE LIBERATION NATIONALE, le 12 novembre 1956, à Monsieur le Président de la Onzième Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

(M'Hammed Yazid, Membre du Conseil National de la Révolution Algérienne, Représentant du FRONT DE LIBERATION NATIONALE).

1°) Dans un mémoire adressé le 12 novembre 1956 au Président de la Onzième Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, nous déclarions, à propos de la décision de la Dixième Assemblée Générale de différer l'examen de la question algérienne :

« Cette décision était dictée par l'espoir de voir la France s'inspirer de la Charte des Nations Unies et saisir cette occasion pour négocier, avec les véritables représentants du peuple algérien, un règlement pacifique sur la base du droit des Algériens à l'auto-détermination et à l'indépendance ».

2°) Durant l'année 1956, le Front de Libération Nationale a essayé vainement de résoudre par la négociation le conflit qui oppose notre peuple à la France et mettre fin à une guerre qui dure depuis plus de deux ans. Seule l'attitude du gouvernement français a empêché les discussions engagées entre ses représentants et ceux du Front de Libération Nationale d'aboutir à un résultat qui aurait pu rendre l'intervention des Nations Unies inutile.

3°) Deux séries de rencontres ont eu lieu en 1956 entre représentants de M. Guy MOLLET, Président du Conseil français, et représentants du Front de Libération Nationale, ces derniers étant également mandatés par l'Armée de Libération Nationale.

a) Pendant les mois de mars et avril, M. BEGARRA engageait au Caire, une série de discussions avec la délégation du Front de Libération Nationale. M. BEGARRA, qui était accompagné durant son voyage par M. GORSE, représentait M. Guy MOLLET en sa capacité de Président du Conseil. La délégation algérienne fit des propositions concrètes pour l'organisation d'une conférence de Paix franco-algérienne. Le plénipotentiaire français devait revenir au Caire avec la réponse du gouvernement français. Cette réponse n'est jamais parvenue au Front de Libération Nationale. M. Robert LACOSTE a récemment confirmé l'existence de ces contacts. Prenant la parole devant le Conseil national du parti socialiste français, il déclarait : « Trois semaines après mon arrivée à Alger, je suis entré en contact avec le Front de Libération Nationale ». (« France-Soir », 18 décembre 1956).

b) Pendant les mois de juillet, août et septembre, M. Pierre COMMUN, représentant le Président du Conseil français M. Guy MOLLET, a rencontré à cinq reprises les représentants du Front de Libération Nationale. Les deux premières rencontres avaient un caractère officieux. A la demande du Front de Libération Nationale, toutes les autres sont devenues des discussions officielles. L'objet de ces discussions était la question du règlement pacifique du problème algérien. M. Pierre COMMUN

a formellement reconnu l'existence de ces contacts (« Le Monde », 11 décembre 1956, « France-Soir », 18 décembre 1956).

Le représentant du Président du Conseil français avait accepté de considérer les représentants du Front de Libération Nationale comme des plénipotentiaires. Il s'était engagé au nom du Président du Conseil français à faciliter les déplacements des

— sur un plan de totale égalité individuelle — minorité européenne, en lui laissant le choix d'une intégration dans la nation algérienne ou le maintien de la citoyenneté française avec un statut d'étrangers, statut garantissant le respect de leurs intérêts légitimes.

Les propositions françaises n'ont jamais été au-delà de l'octroi de certaines réformes politiques avant faire passer l'Algérie du régime de « groupe de départements français » à celui d'une « grande province française dotée d'une autonomie administrative très limitée ».

Ces propositions confirmées par la publication d'analyses de plans de réforme envisagés par la France, indiquent clairement que le gouvernement français a eu des idées très précises sur les devoirs du peuple algérien de son droit à l'auto-détermination.

Le gouvernement français a renoncé durant les mois de novembre et de décembre 1956, des propositions pour un « cessez-le-feu » inconditionnel assorti d'une procédure d'élections libres.

représentants du Front de Libération Nationale pas caché à leurs interlocuteurs français qu'ils accepteraient jamais un quelconque « cessez-le-feu » sans un accord politique préalable du problème algérien, sur la base du droit de l'Algérie à l'indépendance et à l'auto-détermination.

5) En engageant des discussions avec les représentants du Front de Libération Nationale, le Gouvernement français a cédé à une forte pression de l'opinion publique française désireuse de régler le problème algérien par la négociation. Mais le Gouvernement français n'a cependant pas eu le courage politique de faire face à la réalité algérienne et d'y apporter une solution conforme à l'évolution historique et aux vœux bien compris de la France. Le Gouvernement français a été néanmoins contraint, par ses décisions et discussions officielles avec les représentants du Front de Libération Nationale, de reconnaître qu'il existe en Algérie un « interlocuteur » valable et représentatif.

Tout observateur impartial et informé de la situation en Algérie reconnaît que le Front de Libération Nationale représente valablement tout le peuple et constitue l'élément moteur de la révolution. A la suite du ralliement au Front de Libération Nationale de toutes les tendances du nationalisme existant en Algérie avant le 1er novembre 1954, il assiste depuis quelques mois à des prises de position en faveur du Front de Libération Nationale par la plupart des anciens partisans de la politique française en Algérie, tels que M. Abdelrahmane Moudjahid, ancien Président de l'Assemblée Algérienne, Salah MESBAH, ancien Vice-Président de l'Assemblée.



Dans les villes d'Algérie les passants sont soumis à la détection minière.

plénipotentiaires algériens, nécessaires pour la consultation des membres du Conseil National de la Révolution Algérienne se trouvant en Algérie. Il était également au courant de notre projet d'envoyer une délégation à la Conférence de Paix de Tunis où le Front de Libération Nationale était invité par S.M. le Sultan du Maroc et le Président Habib BOURGUIBA. Le Président du Conseil français avait lui-même demandé aux Gouvernements marocain et tunisien d'examiner en commun avec le Front de Libération Nationale les possibilités d'un accord franco-algérien pour le règlement pacifique du problème algérien. De nouvelles discussions franco-algériennes étaient prévues pour après la Conférence de Tunis. On sait comment les dirigeants français ont honoré leur parole en procédant à l'enlèvement, le 22 octobre dernier, de cinq des représentants du Front de Libération Nationale qui voyageaient à bord d'un avion marocain en route pour Tunis survolant des eaux internationales.

4°) Lors de toutes les discussions franco-algériennes, les représentants du Front de Libération Nationale ont mis en avant la nécessité d'un règlement politique général préalable au « cessez-le-feu » en Algérie. Les représentants du peuple algérien ont affirmé que la reconnaissance par la France du droit de l'Algérie à l'indépendance et la création d'un Gouvernement algérien provisoire avec l'accord du Front de Libération Nationale permettraient la réalisation rapide d'un « cessez-le-feu » et l'ouverture de négociations devant définir les rapports entre la France et l'Algérie.

Les Algériens ont réaffirmé leur volonté d'accepter au sein de la communauté nationale algérienne



Dans les montagnes kabyles, des jeunes Algériennes, fraîchement incorporées, subissent un entraînement intensif.

TYRE

Le Front de Libération Nationale a le soutien des grandes organisations nationales algériennes telles que l'Union Générale des Travailleurs Algériens (affiliée à la C.I.S.L.), l'Union Générale du Commerce Algérien (U.G.C.A.), l'Union Générale des Etudiants Musulmans Algériens (U.G.E.M.A.), etc...

Le caractère représentatif du Front de Libération Nationale a été reconnu d'une façon éclatante lorsque ses dirigeants ont été invités à participer à la Conférence de Tunis aux côtés de S.M. le Sultan du Maroc et du Président Habib Bourguiba. Toutes les organisations nationales marocaines et tunisiennes, notamment le Parti de l'Istiqlal marocain, le Parti du Néo-Destour tunisien, l'Union Marocaine du Travail et l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens, apportent leur soutien total et inconditionnel au Front de Libération Nationale et coopèrent étroitement avec lui pour la constitution d'une Afrique du Nord libre et unifiée en une fédération.

Le Front de Libération Nationale, interlocuteur valable et qualifié pour d'éventuelles négociations avec la France, a une structure organique qui lui permet de diriger et contrôler la résistance en Algérie. Il a à sa tête une direction démocratiquement désignée — le Conseil National de la Révolution Algérienne (C.N.R.A.) — qui peut seul engager la résistance et le peuple algériens (1).

6) Au moment où la Onzième Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies et sa Première Commission sont saisies de la question algérienne, nous avons le regret de constater que toutes nos tentatives d'aboutir à un règlement pacifique du conflit qui nous oppose à la France ont échoué.

Le gouvernement français en porte la responsabilité.

L'enlèvement des membres de la Délégation du Front de Libération Nationale qui se rendaient à la Conférence de Paix de Tunis le 22 octobre 1956, a eu pour suite naturelle la rupture des discussions franco-algériennes engagées au mois de juillet 1956 et qui s'étaient poursuivies durant les mois d'août et septembre. Le gouvernement français a non seulement trahi la confiance mise en ses représentants par le Front de Libération Nationale, mais il a également renié ses engagements vis-à-vis des gouvernements du Maroc et de Tunisie dont il avait présenté la médiation.

Le peuple algérien, comme d'ailleurs une large majorité du peuple français, désire ardemment aboutir rapidement à une solution négociée du conflit qui l'oppose à la France. Il n'a pas dépendu de lui qu'une telle solution n'ait pas été obtenue durant l'année 1956.

L'intervention des Nations Unies est devenue maintenant nécessaire. Trop de sang algérien et français a coulé depuis plus de deux ans. Il existe une guerre en Algérie, guerre que les représentants des pays membres des Nations Unies ne peuvent plus ignorer. Face à toutes les arguties du gouvernement français, nous avons un fait écrasant : un peuple lutte avec des moyens limités contre l'une des premières armées du monde ayant atteint le maximum de son potentiel militaire humain et matériel. Un peuple dont les meilleurs de ses fils meurent par dizaines de milliers pour leur droit à vivre libres en appelle à la conscience internationale.

Le Front de Libération Nationale, représentant authentique de ce peuple, formellement reconnu par la France comme tel, est prêt à participer à toute formule de règlement pacifique du conflit franco-algérien, préconisée par les Nations Unies sur la base du droit du peuple algérien à l'indépendance.

Le Front de Libération Nationale se déclare prêt à engager de nouvelles négociations avec le gouvernement français, mais il estime que des garanties et une supervision des Nations Unies sont devenues maintenant nécessaires pour le succès de telles négociations.

Le 2 janvier 1957.

(1) Cet état de fait est constaté par des extraits du P.V. du congrès du 20 août 1956 qui instituait le Conseil National de la Révolution Algérienne (C.N.R.A.) et qui ont été publiés dans « El Moudjahid », numéro spécial.



Avant la conférence de Tunis, les Ministres Ouazzani, Cherkaoui et Ben Bouchaïb reçoivent les chefs F.L.N.

POURQUOI NOUS COMBATTONS

Dès le 1er novembre 1954, le F.L.N. a, dans un long tract, fait connaître les raisons historiques de la révolution et les objectifs poursuivis. Bien que la guerre se soit aggravée, exigeant des Algériens plus d'efforts, les buts de paix n'ont pas à être noyés dans l'accaparement des tâches présentes. Il est toujours utile que ce pour quoi nous combattons soit toujours mis en évidence, au moins dans ses grandes lignes. C'est un point de mire qui doit précisément influencer constamment la guerre de libération.

Nous combattons pour détruire un régime colonial rétrograde, dominateur et dénationalisant. Le peuple algérien a, depuis 1830, terriblement souffert dans sa chair et dans son âme. Il s'est trouvé indésirable dans son propre pays, pauvre et misérable au milieu des richesses naturelles de l'Algérie, pourchassé comme une bête nuisible (et son contenu historique et sociologique fut l'objet d'une longue persécution). Suprême crime du colonialisme, l'Algérien fut traîné dans des guerres, pour défendre son dominateur, souvent contre d'autres peuples colonisés ou des frères de race ou de religion. La France ne vit jamais, dans ce sacrifice forcé, une dette à l'égard de l'Algérien, mais au contraire une preuve supplémentaire que celui-ci se trouvait satisfait du régime qu'il subissait ! Un tel régime ne s'amende pas et doit être détruit pour la réalisation de nos buts.

Nous combattons donc pour libérer entièrement l'Algérie, afin de permettre à l'Algérien de mener une vie sociale et juste dans sa personnalité nationale propre et compte tenu de l'évolution historique

du monde. Cela constitue le but général, réalisable à partir de l'indépendance. Car il est peu concevable qu'une telle fin puisse être atteinte si au départ on ne jouit pas de l'indépendance nationale. Celle-ci, qui est l'objectif direct de la révolution, est donc un moyen capital pour l'évolution rapide dont a besoin tout pays fraîchement libéré.

Jouer de l'indépendance veut dire essentiellement avoir les coudées franches pour pouvoir évoluer sans entrave ni hypothèque d'aucune sorte qui puisse aliéner ou retarder la réalisation du but général. Ainsi comprise, cette notion est particulière et doit traduire un mieux-être rapide et constant de la nation, partant du citoyen. L'indépendance nationale ne se justifie d'ailleurs que parce qu'elle est non seulement une fin en soi, mais un moyen fondamental qui, ouvrant une période historique nouvelle, est capable d'apporter de grands changements et de notables progrès dans tous les domaines.

C'est pour cela que les pays libres font tout pour la maintenir et que les pays dominés acceptent tous les sacrifices pour l'obtenir.

Pour jouir de cette indépendance, il faut UN ETAT ; c'est-à-dire un ensemble permanent de moyens permettant à la souveraineté populaire de s'exprimer et à la puissance publique d'agir conformément à la volonté du peuple et dans l'intérêt de la nation. Si la nation personnalise un peuple, l'Etat officialise du point de vue du droit, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières.

Extrait du numéro 2 de « El-Moudjahid » organe central du F.L.N.

UN DOCUMENT ACCABLANTE

En novembre dernier, le journal « France-Soir » annonçait en gros titres : « Le chef du maquis de l'Oranais exhorte les fellagha à se rendre ». C'était, nous le savons aujourd'hui, une « déclaration » extorquée par d'odieuses tortures. Les journaux et les radios colonialistes l'ont exploitée avec une grande satisfaction. Or, M. Ben Alla Ould Omar, le chef en question, vient, dans une lettre publiée par « Libération », expliquer les souffrances qu'il a endurées avant de « faire » la fameuse déclaration.

Voici ce qu'écrivit notre confrère :

« Après avoir rapporté les conditions de son arrestation et des brutalités auxquelles il fut immédiatement soumis, Ben Alla raconte qu'il fut introduit dans un bureau de la police judiciaire d'Alger et ajoute :

« Quelques instants plus tard, le préfet d'Oran, M. Lambert, entra dans le bureau ; il avait une cigarette aux lèvres et sa main gauche dans la po-

che-pistolet du pantalon. Nous regardant à tour de rôle, il s'adressa au commissaire divisionnaire et aux inspecteurs présents (huit environ), leur disant : « Messieurs, il faut que la vérité sorte ».

« Descendu ensuite dans la salle de l'électricité, Ben Alla y fut battu d'une « atroce façon », après quoi, écrit-il, « on me déshabilla à nu et on me fit coucher sur le dos sur un matelas sale placé sur une table longue d'environ 1 m. 80 à 2 mètres. Je fus écartelé et on me lia solidement et séparément chaque jambe et chaque bras à chaque pied de la table. On m'appliqua de puissantes décharges électriques sur différentes parties du corps, particulièrement sur les aisselles, les flancs, les cuisses et les organes sexuels qui, auparavant, furent aspergés d'un liquide que j'ignore. Un autre inspecteur m'appliqua un chiffon sur la bouche pour étouffer les cris que je pouvais sous les décharges électriques. Cette menace dura environ vingt minutes. Un quart d'heure plus tard, les tortures recommencèrent. Pendant les tortures, quelqu'un me demanda de faire une déclaration. La même voix me répondit : « Tant pis pour toi, M. le Préfet y tient, à cette déclaration ».

« Le supplice électrique recommença. Cette troisième séance dura environ trente minutes. La gorge sèche, complètement épuisé et à demi inconscient, j'ai accepté de recopier la déclaration ».

« Voyant, conclut-il, que la police ne reculerait devant aucun moyen, j'ai accepté de lire la déclaration ».

Le magnétophone était là. Et Radio-Alger put diffuser cette « déclaration de loyalisme ».

Ce n'est qu'un exemple de la manière dont les agents de Lacoste obtiennent aveux et soumissions...



Malgré les interdictions, les ordres de grève sont suivis.

Nos lecteurs nous écrivent

A QUAND LES DEBATS PUBLICS ?

« Bien que le Maroc n'ait pas encore adopté le système des élections libres, il y a déjà un Conseil National Consultatif, groupant toutes les tendances

politiques, économiques, commerciales et sociales. C'est un premier pas vers l'instauration du régime démocratique et un début d'acheminement vers un parlement élu.

« Si, jusqu'à présent, le public ne s'est pas encore mêlé directement de la politique, il serait injuste de l'en laisser trop longtemps écarté, et il serait même opportun de l'exercer à la vie politique.

« La grande majorité des Marocains ignore ce qu'est un parlement, ou le gouvernement du peuple par le peuple. Ils n'ont jamais assisté à une réunion politique sur le plan gouvernemental. C'est pourquoi nous serions heureux que notre Conseil National Consultatif suive l'exemple des parlements français, britannique et italien, et permette au public d'assister à ses débats, qui doivent être publiés dans toute la presse marocaine.

« Ainsi, le public pourrait suivre les moindres détails de la politique gouvernementale et juger de l'attitude des membres de l'Assemblée, afin que, lorsque les élections libres seront organisées, le public puisse avoir déjà une idée sur le rôle des élus et de l'Assemblée.

« De cette façon, il sera capable de porter un choix judicieux sur les députés qui lui sembleront les plus qualifiés et les plus dignes pour défendre ses intérêts.

« Ainsi, selon le processus du système parlementaire démocratique, la politique du pays sera façonnée et dictée par l'opinion publique REELLE qui veillera à son application par son droit d'assister aux débats (si souhaitons-le) seront très prochainement publics. »

B. ABDALLAH (Les Chênes).

Il faut donner à la langue du Coran la place qu'elle mérite

« J'ai été enchanté de voir paraître dans la page littéraire de « Démocratie » quelques poèmes d'un jeune Algérien qui a admirablement exprimé son regret d'ignorer sa langue maternelle.

« J'ai écrit un centaine de poèmes en français et comme ce jeune poète, j'eusse aimé, moi aussi, faire les mêmes vers en arabe. Son cas est donc celui de la plupart de nos jeunes compatriotes.

« Nous éprouvons, nous, étudiants marocains, une profonde nostalgie pour la langue arabe. Nous avons admiré un Descartes, un Voltaire, un Pasteur et un Hugo, mais ignoré l'existence des Ghazali, des Ibn Rochd, des Farabi, des Ibn Khaldoun, des Ibn Batouta, etc...

« A qui la faute ? Je crois qu'aucun de nous ne doit l'ignorer !

« Le colonialisme a, par tous les moyens, cherché à étouffer dans notre pays le développement intellectuel à travers notre propre langue, et ceci pour deux buts :

« 1°) Faire oublier le rôle que notre langue et notre culture ont joué dans l'histoire de la civilisation humaine.

« 2°) Créer un abîme de plus en plus profond entre nous et le reste du monde arabo-islamique.

« Ces deux tentatives ont durement atteint notre personnalité historique, morale et matérielle. Cependant, l'épée du tyran est brisée et nous pensons qu'il faut reprendre vite contact avec la langue du Coran. »

Touhami Haj SEFRIQUI
Collège Musulman de Settat.

A PROPOS DU SAHARA

« Dans un discours adressé à une certaine jeunesse, lors de l'inauguration de son local, le 13 janvier écoulé, un leader donna libre cours à sa verve oratoire et dans un torrent de clichés aussi vieux que le siècle d'Hérodote, il essaya d'entraîner son pauvre auditoire vers des horizons lointains afin de le détourner des vrais problèmes d'actualité.

« Il trouva un nouveau thème : le Sahara ! Loin de nous l'idée de contester que ces deux millions de kilomètres carrés ne doivent préoccuper les Marocains ! Mais, ce qui est bizarre, c'est que notre Sohbane en fait le seul et l'unique souci du temps. C'est pourquoi cette mise au point s'impose, car nous aimons dire au peuple toute la vérité.

« Pourquoi donc l'orateur ne souffla-t-il pas mot de la question algérienne ? Il n'en a parlé, très chichement, qu'après qu'une personne plus courtoise et moins cynique le lui eut soufflé à l'oreille. C'est alors que dans une ou deux phrases, en guise de « rallonge », il en parla, mais sur un ton moins enflammé. Pourquoi blesser ainsi nos frères algériens dont quelques-uns avaient déjà manifesté leur déception, ceci alors que leurs scouts, les « vrais scouts », avaient, par leur présence, relevé le caractère de cette cérémonie ?

« Pourquoi ce silence sur les troupes d'occupation ?

« Serait-ce que les conventions — qui n'étaient pas officiellement signées — interdisaient à notre orateur, soit directement, soit par insinuations, et aux Marocains qui viennent solliciter l'argent de la France, de s'engager dans ces galères ?

« Si la chose est vraie — et la rumeur publique ainsi que le silence du gouvernement le confirment — adieu donc, pauvre Maroc, et malheur aux politiciens opportunistes et improvisateurs, car les masses, affirme la sagesse universelle, ressemblent aux vagues : elles fluent et refluent... Or, le tonnerre gronde déjà dans les rangs des moins crédules ; la mauvaise gestion des deniers publics qui fertilisent même les régions du Gange et les plaines du Mississippi, le népotisme qui empuante l'atmosphère administrative du Nord au Sud, l'incohérence diplomatique, l'insécurité territoriale, l'incompétence du nouveau personnel enseignant, le chômage, tout cela se manifeste d'une manière éclatante, et notre orateur n'en dit pas mot !

« Le leader aurait pu constater chez les étudiants de l'Université « Ben Youssef », lors de son entretien avec eux, que ses arguments sont inefficaces et qu'ils n'empêcheront pas ces jeunes hommes au teint cuivré, au ventre vide et à l'esprit éveillé, de se livrer eux aussi à la grève, même quand ils s'entendent dire (c'est le leader qui le dit) qu'il est lui-même le fruit de la Baraka du temps des nattes et du régime karawinyen.

« Les Marrakchis ont ouvert les yeux ; ils savent que plus de 10 millions rôtissent à chaque repas, après chaque litonir scharienne... »

LE DERNIER DUPE !
Marrakéch.

LES CRIMES DE "SOUK-EL-ARBA" RESTERONT-ILS IMPUNIS ?

« Cette question revient continuellement sur les lèvres de nombreux citoyens qui s'interrogent encore sur le drame qui a éclaté dans la région de Souk-el-Arba, et qui, rappelons-le, a fait de nombreuses victimes.

« On ne peut, en effet, chasser de notre mémoire, le souvenir horrible de ces cadavres sanglants couchés sur le sol, baignant dans leur sang, cadavres de patriotes tombés sous les coups de mains criminelles.

« Ces êtres abjects, auteurs de ces atrocités, continuent pourtant d'infester notre pays, sans qu'aucune mesure ne soit prise pour les arrêter et sans que soit ouverte une action judiciaire pour leur faire expier leurs ignobles crimes.

« Devrons-nous penser que la police, chargée d'enquêter sur ces meurtres, est incapable d'assumer son devoir ? Ou bien, ce qui serait plus grave encore, essaie-t-elle de jeter un voile sur ces événements pour des raisons inavouées ? De pareils agissements ne peuvent qu'encourager les meurtriers à renouveler leurs tristes méfaits quand l'occasion se présentera, et provoquer de nouveaux troubles qui peuvent être la cause de graves incidents.

« Après Souk-el-Arba, c'est Fédala qui devait être, le 15 juillet 1956, le théâtre de violentes bagarres. Des citoyens particulièrement estimés par les habitants de cette ville, ont été agressés par une bande de forcenés qui ont tenté de les assassiner. Là encore, aucune recherche n'a été effectuée pour arrêter ces agresseurs qui attendent le moment propice pour passer à nouveau à l'action. Pourtant, ces meurtres, ces actes de violence, ne font qu'accroître l'indignation du peuple marocain qui, las de ces troubles, crie son mépris à ceux qui les fomentent ou les favorisent.

« La vie des innocents sera toujours menacée tant qu'on n'aura pas mis hors d'état de nuire les assassins et les agitateurs qui continuent de faire régner un climat de terreur.

« Malheureusement, pour cela, il faut une police forte qui n'obéisse à aucun parti politique afin de pouvoir veiller sur la sécurité de tout citoyen habitant le Maroc. Nous ne sommes plus sous le protectorat français où l'injustice des tyrans triomphait.

« Au prix de grands sacrifices, le Maroc, aujourd'hui, a recouvré son indépendance, cette indépendance pour laquelle des milliers de résistants ont donné leur vie afin que leur frères puissent en jouir, et pour laquelle tous les cœurs étaient unis contre l'ennemi, contre l'injustice.

« Pourquoi, donc, des bandes armées sans scrupules s'acharnent-elles sur ceux qui ont souffert en combattant pour conquérir notre indépendance, et cherchent-elles à créer une atmosphère de terreur et de méfiance ?

« Il faut que ces bandes criminelles soient châtiées sans pitié, pour que la vie reprenne à nouveau son aspect normal dans un climat de paix et de prospérité. »

Jaafar CHAOUKI
Lycée Lyautey.

Pour la publicité et les abonnements
dans « DEMOCRATIE »
adressez-vous à

L'AGENCE ICHHAR
42, Avenue des Forces Armées
Royales - Tél. 610-36 - Casablanca

ASSEZ de conservatisme !

« C'est avec peine que nous remarquons à chaque meeting, Conseil national ou conférence tenus par notre parti ou l'un de ses membres influents, que l'on nous range d'un côté, et nos frères démocrates d'un autre.

« Nous nous demandons pourquoi on nous sépare des hommes ?

« Sont-ils mal élevés ? Nous ne voulons même pas le penser.

« Les sommes-nous ? Certes non.

« Alors, gênons-nous les hommes ?

« Bien au contraire, nous leur avons toujours apporté une aide aussi bien morale que matérielle.

« La réponse, nous la trouvons nous-mêmes. C'est que certains de nos dirigeants sont des « conservateurs ».

« Si ces conservateurs veulent respecter des traditions moyenâgeuses, qu'ils les respectent à l'intérieur de leurs maisons. Non dans des réunions politiques.

« De grâce, que l'on cesse de nous écarter de cette façon honteuse, SINON, NOUS SAURONS COMMENT AGIR CONTRE LES TRADITIONNALISTES ».

Un groupe de femmes et de
jeunes filles démocrates.

Nous voulons l'égalité avec l'homme

Nous avons assisté, dimanche dernier, à la brillante conférence de notre camarade Abdelhadi Boutaleb, membre du bureau politique du parti.

Il y fut traité de « la révolution de l'indépendance à la révolution démocratique ». Le conférencier n'a pas oublié de parler du rôle joué par la femme marocaine dans le combat pour la libération de la patrie, rappelant les sacrifices des mères et des épouses durant la période héroïque de la lutte pour l'indépendance.

La femme marocaine a été le fidèle compagnon de l'homme dans ses prisons, dans ses privations et dans son sacrifice suprême.

M. Boutaleb a déclaré que le passé de la femme marocaine était garant de son avenir et qu'elle méritait qu'on lui fasse confiance et qu'on lui donne sa chance pour participer à la construction du Maroc Nouveau.

Pour que nous, femmes marocaines, puissions participer à cette construction, il faut que nous ayons le droit de vote afin que nous élisions et que nous soyions élues dans les assemblées locales, provinciales et nationales.

Nous ne voulons plus être considérées comme des mineures et nous n'acceptons pas l'esprit paternaliste et condescendant que l'homme dit « évolué » manifeste à notre égard.

Nous exigeons d'être traitées en égales de l'homme, et nous regrettons que M. Boutaleb, lorsqu'il traitait de la révolution des mœurs qui doit accompagner la révolution démocratique, n'ait pas abordé les principales revendications de la femme marocaine.

Nous voulons que soit abolie la polygamie, qui est une conception périmée de la famille et une source de maux sociaux.

Nous réclamons aussi l'égalité de la femme et de l'homme devant l'héritage. Nous voulons enfin que l'accès nous soit ouvert à toutes les branches d'activité étatique telles que ministres, députés, ambassadrices, juges, etc...

La génération féminine actuelle est décidée à lutter dans le cadre de l'idéal démocratique aussi longtemps qu'il le faut pour acquérir sa majorité et son égalité avec l'homme.

Une révolution sociale ne peut se concevoir que si la femme y prend part et y contribue par ses qualités de sensibilité, de finesse et d'intuition.

L'œuvre d'Adam n'est harmonieuse et équilibrée que lorsqu'Eve y met la main.

SQUAD.

TARTUFFE A CASABLANCA

(SOUS L'EGIDE DES AMIS DU THEATRE DE FRANCE)

Molière, de son vrai nom Jean-Baptiste Poquelin, souleva une belle polémique lorsqu'il présenta pour la première fois, en 1667, son « Tartuffe », œuvre qui portait à l'origine le nom de « L'Imposteur ». Le roi dut l'interdire et la pièce n'obtint l'autorisation d'être jouée qu'en 1669. Mais, de quoi parle-t-on dans cette pièce ? Orgon introduit sous son toit le sieur Tartuffe, faux dévot, qui essaie de s'approprier ses biens, sa fille, et même sa femme. Il y réussit presque et le maître de céans, aveuglé par l'admiration qu'il lui porte, se refuse obstinément à croire que Tartuffe le trahit. Ce n'est que bien près de la ruine et de la disgrâce qu'il consent enfin à se rendre à l'évidence et que l'intervention d'un prince viendra fort à propos rendre fortune et bonheur là où Tartuffe avait semé discorde et misère.

C'est à la représentation de cette pièce que nous avons eu le plaisir d'assister jeudi soir 24. Les acteurs en étaient excellents et leur réputation n'est plus à faire. Louis Seigner composa un Tartuffe suintant la morgue et l'hypocrisie, le type même de la perversité et de la corruption. Mais son rôle ne « payait » pas comme celui de Dorine, personnifiée par Françoise Seigner, qui fut une servante au rude franc-parler, toute entière acquise aux intérêts de ses maîtres et qui donnait avec une franchise déconcertante son avis sur toutes choses. Elle obtint un succès personnel fort mérité. Jean Davy campa admirablement un Orgon entêté et ne voulant pas céder à l'évidence, et Véra Korène une Elmire pleine de naturel et de distinction, femme honnête et sans pruderie. Les autres personnages se tirèrent tout à leur honneur de leur rôle et contribuèrent largement à nous faire sentir « le côté sérieux du génie de Molière, son souci moralisateur et sa volonté d'instruire ou corriger ses contemporains ».

Un excellent public remplissait la salle, et l'on sentait vraiment, à ses réactions, que les acteurs avaient « franchi la rampe ». Une bonne soirée comme nous souhaitons en voir beaucoup d'autres.

A. S. E.

SOLDES DANS LA HAUTE COUTURE

Nous sommes allés pour vous, faire un tour à la Boutique Joste. Dans un cadre agréable, harmonieusement éclairé, nous avons conversé quelques minutes avec la direction.

Les soldes qui y sont actuellement en vente amènent un grand nombre d'acheteuses et, aussi, de curieuses. Les unes comme les autres sont reçues avec la même gentillesse. Chacun sait que Joste ne se fait que des amies, car elle ne marchande pas ses conseils désintéressés.

Les créations Christian Dior sont d'une élégance connue au Maroc. Et Dior, au Maroc, c'est Joste.

Nous avons choisi pour vous un modèle de la collection 1956 avec le regret de ne pouvoir vous les montrer tous.

Christian Dior, le plus célèbre des couturiers parisiens et dont la renommée est mondiale a créé les modèles les plus délicatement originaux.

A l'harmonie des tons, il joint une harmonie des formes qui fait de ses créations de véritables œuvres d'art.

Joste, dans sa « boutique », présente les modèles les plus appréciés de Dior, et les offre à des prix d'autant plus intéressants que les modèles Dior sont des créations qui restent car ils dépassent la mode, et le temps ne les déprécie pas.

La femme marocaine élégante se doit d'aller visiter la boutique de Joste. Elle y trouvera un festival de goût, de tons et de jolies formes.

D. L.



Christian Dior. Automne-Hiver 1956. Ligne « Aimant ». « Danse », robe du soir courte en mousseline mauve de Veron. Bijoux et accessoires Christian Dior, chaussures Christian Dior-Delmar.

Message pathétique de Driss Chraïbi à « Démocratie » JE RENIE "LE PASSÉ SIMPLE"

« Strasbourg, le 28-1-57.

« Monsieur le Directeur,

« Je viens de lire l'article que m'a consacré votre journal « Démocratie ». J'en ai pleuré. Il y a un malentendu effroyable, à la base, entre mes compatriotes et moi. Permettez-moi d'apporter ici quelques éclaircissements. Si vous en faisiez part à vos lecteurs, j'en serais touché, croyez-moi.

« Si l'on considère mes œuvres prises dans leur ensemble, c'est alors une trilogie bâtie sur le thème de la croyance : du « Passé simple » à « L'Ane », en passant par « Les Boucs », mon évolution est nette, précise, sans équivoque possible : un jeune Marocain formé dans les lycées de l'ancien protectorat juge durement la société musulmane d'où il est issu ; il tend à s'occidentaliser tout à fait et s'embarque pour la France (« Le Passé simple »). Seconde étape : ce « monde nouveau », cette civilisation européenne en laquelle il croyait, il s'aperçoit, à peine débarqué en France, qu'elle n'existe que dans les livres et dans son imagination, tout au plus ; en tout cas, ses propres frères de race et de foi, les Algériens de France, il assiste avec horreur à leur déchristianisation humaine ; la société ne les accepte pas et les traite en parias (« Les Boucs »). Dernière étape : il assiste à l'indépendance de son pays et, lui qui a fait l'expérience Europe, il crie haro ! Il adjure son pays et le monde musulman tout entier de ne pas s'engager dans la faus-

« Je vous disais au début de cette lettre que j'ai pleuré en lisant l'article qui me condamnait sans rémission. Venant d'un journal autre que marocain, je vous assure que je m'en serais réjoui. Mais je comprends maintenant que, si mes concitoyens sont dans les réalités marocaines, dans l'événement, dans les difficultés quotidiennes, moi, je suis en dehors, du dehors. Je comprends aussi qu'agissant ainsi, je puis nuire à ma patrie. Je l'ai si bien compris qu'à partir de ce jour, je jure Dieu Tout-Puissant sa civilisation européenne, faite de matière, de guerre, de haines et de lutte entre les classes. Il l'adjure aussi de savoir rechercher sa propre vocation (« L'Ane »). La courte préface par laquelle débute ce roman signifie en clair que, si je vis en France, c'est en tant que Marocain, en tant que Musulman, avec la nostalgie de mon pays natal.

« Bref, la matière romanesque traduite en langage simple, il s'agit là fort précisément d'un homme parti désespéré et incroyant de son pays, qui s'aperçoit qu'il a fait fausse route et qui revient à la fois de ses aïeux, d'une façon déçue.

« Ceci étant, voici quelques détails, pour mieux préciser : « Le « Passé simple » a été écrit d'août 1953. Ce détail est

fort significatif. Je n'ai pas attendu les événements pour « être avec le vent ». Je m'élevais dans ce livre contre le fameux « statu quo » d'alors, si cher aux résidents. Je m'en prenais à tout le monde, pour qu'il y ait un changement quelconque, une ère nouvelle.

« Le Passé simple » a été connu au Maroc surtout par ce qu'en a fait la presse réactionnaire française : je pense au « Figaro », à « Rivarol », à la revue « Hommes et Mondes ». Tout dans mon livre a été déformé, tronqué. C'était inévitable. Mais, cela, je ne l'ai pas prévu, je l'avoue. Bien plus, la sortie de ce livre a été inopportune, en un temps inopportun.

« Dernier point : « Le Passé simple » n'est pas une autobiographie. C'est un roman. Tout y est romanesque, avec un goût de démesure. Entre ma famille et la famille Ferdi, il y a un océan. Bien plus, si l'on analyse cet ouvrage, n'est-ce pas le père qui est le personnage central et qui donne une leçon cuisante à son fils qui veut s'européaniser ? A relire ce roman, contre quoi je m'élevais alors ? Que voulais-je donc ? N'y ai-je pas clairement fait savoir que j'appelaï une société nouvelle, foin des pachas, des Beni-oui-oui, des caïds ?...

« Ces dernières semaines, à la radio, à la télévision, à chaque interview, j'ai catégoriquement déclaré que j'étais loin du « Passé simple », que je le reniais. (Dernière interview à la radio : entretiens à Paris, en date du 17-11-56). J'ajoute qu'un metteur en scène m'a proposé de tourner soit

le « Passé simple », soit mon dernier livre, « L'Ane ». J'ai opté pour « L'Ane ».

« Quant à l'article de « Demain » incriminé dans votre journal, comment n'a-t-on pas compris l'image ? Quand je dis : « Je ne suis même pas anticolonialiste », il ne s'agit pas d'un « aveu », mais purement et simplement d'une image littéraire, signifiant en clair : mais supposons que... mais même si...

« Mais il serait bon que je vous indique ci-après quelques détails qui pourraient être à ma décharge :

« — La presque totalité de mes droits de reportage, je les ai donnés aux Algériens de Paris ;

« — En 1948, j'ai écrit deux articles sur Boudénib, l'un dans « Le Monde Libertaire », l'autre dans « Le Citoyen du Monde » : ils m'ont valu la suppression de ma bourse d'étudiant et m'ont presque valu la prison ;

« — En mai 1956, j'ai donné ma caution à un Algérien qui avait huit condamnations antérieures, qui avait tué un touriste et contre lequel l'avocat général requerrait la peine de mort : il s'en est tiré avec 12 ans de prison.

« En dehors de mes livres, j'ai accepté de refaire tous les cours de langue arabe pour l'Ecole Universelle : ceux qui existaient

auparavant avaient des versions et des thèmes qui ne parlaient que de vols, que de viols et de meurtres. Exemple : « Le bourreau brandit son sabre et tua le fils du vizir parce qu'il avait volé la caisse du roi », etc... J'apprends à mes élèves, de la 6^e au bachelot, la littérature arabe, la civilisation musulmane...

« — A la radio, je suis producteur d'émissions : « Le Prophète », « L'Imam Abou Abdallah », « Malik Ibn Anas », « Ghazali »...

« — Prochainement, je donne aux Editions Grasset un livre sur ma foi. Le livre s'intitulera « Ce que je crois ».

« — Chez Grasset également, je fonde une collection concernant les écrivains arabes modernes : Taha Hussein, Youssouf Idriss...

« — Sur le plan intime, j'ai amené ma femme à l'Islam et tous les soirs, nous sommes devant le poste de radio : c'est le Koran que nous écoutons, soit au Caire, soit à Tunis. Ni Rabat, ni Tanger ne peuvent être captés, hélas !

« Monsieur Cherkaoui, je voudrais faire don à mes concitoyens d'un bras, d'une jambe. Quand le signataire de l'article laisse supposer que je suis un vendu ou que la France me paie, je voudrais qu'il soit, non pas avec moi, à mes côtés, mais dans moi. Quand la presse d'ici me traite d'anti-occidental (« Carrefour »), et que la presse de mon pays me qualifie de vendu, où suis-je ? Et qui suis-je ? Si je n'aimais pas ma profession, je serais demain balayeur. Mais je ne peux être qu'un écrivain. S'il y avait des maisons d'édition au Maroc, j'écrirais en arabe, je reviendrais au Maroc par le premier avion. Dire que mes livres sont traduits en Russie et dans les pays communistes — et que je suis anti-communiste !

« Monsieur Cherkaoui, en quoi puis-je être utile à mon pays ? Vous voyez : d'habitude, j'écris une lettre de 5 lignes — et voici presque un livre. Y a-t-il un écrivain marocain que je puisse lancer ? Un peintre dont je puisse faire exposer les œuvres ? Y a-t-il un sujet, un fait, un valeur dont je puisse rendre compte ? Je vous suis tout acquis.

« Je vous assure de ma sincérité et vous prie de croire que je ne suis pas un vendu.

« Driss CHRAÏBI ».

UNE REPONSE DE A. H.

« Mon ami le directeur de « Démocratie » a bien voulu me communiquer la lettre de M. Driss Chraïbi. Je peux dire, d'ores et déjà, que la lettre de M. Driss Chraïbi m'a ému. Je précise en outre que je n'ai jamais considéré l'auteur du « Passé simple » comme un vendu, et je me réserve de m'expliquer à ce sujet dans un prochain article.

A. H.

Plan Eisenhower pour le Moyen-Orient

(Suite de la page 3)

consolider l'indépendance des Etats du Moyen-Orient et de leur porter secours et assistance s'ils sont attaqués par des forces communistes.

La consolidation de l'indépendance doit se faire de deux manières, d'après le Président Eisenhower :

1) Aide économique et technique en faveur de ces Etats, et dans ce but, le Président américain demande au Congrès de voter un crédit de 400 millions de dollars sur les années fiscales 1958 et 1959 ;

2) Traités d'assistance militaire avec les Etats du Moyen-Orient, individuellement ou en groupes.

Certaines imprécisions et obscurités volontaires ont entouré ce plan. Ainsi, la définition géographique des Etats du Moyen-Orient n'a pas été donnée avec précision. Certains commentateurs prétendent que le plan Eisenhower englobe l'Ethiopie et le Soudan. D'autres y incluent l'Afrique du Nord.

Ce plan n'a pas été sans soulever des réactions passionnées. C'est ainsi que le premier intéressé, le monde communiste, a eu contre le plan Eisenhower des réactions aussi violentes que celles qu'il manifesta lors de l'application du plan Marshall. Au Moyen-Orient, deux « énonciations », deux réactions opposées.

C'est ainsi que l'Irak, l'Iran, le Pakistan et la Turquie, qui se sont réunies à Ankara, ont approuvé le plan Eisenhower. Par contre, au Caire, la réunion qui s'est tenue

entre le roi Séoud, le président du Conseil syrien, le roi Hussein et le Bikhachi, s'est terminée par une condamnation spectaculaire du plan Eisenhower, taxé de plan impérialiste. Cette condamnation a été prononcée à la veille du départ du roi Séoud pour Washington !

D'un autre côté, le Liban et le royaume de Lybie semblent favorables au plan Eisenhower, ainsi que le Président Bourguiba. Au Maroc, jusqu'à présent, aucune réaction officielle n'a été enregistrée à ce sujet.

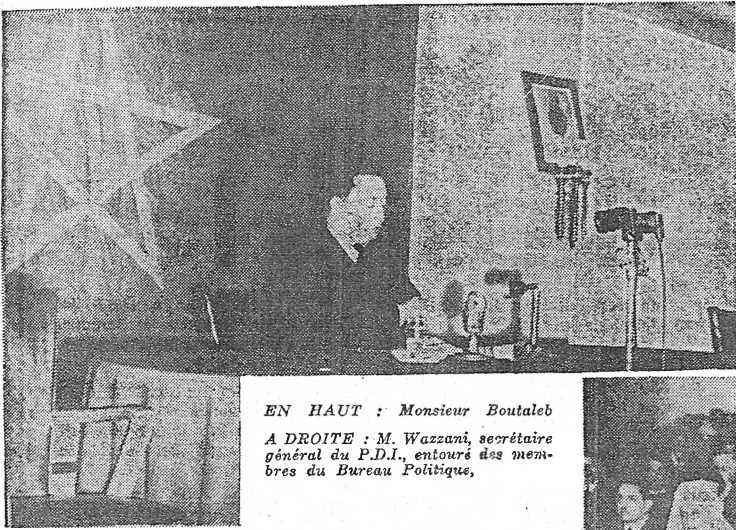
Le plan Eisenhower est plus actuel que jamais. Le voyage du ministre des Affaires étrangères libanais, celui de S.M. le roi Séoud ainsi que celui du prince Abdul Ilah d'Irak à Washington démontrent à quel point la diplomatie américaine est soucieuse d'amener à ses vus les chefs du Moyen-Orient.

Le roi Séoud a-t-il été chargé d'une mission par le président de la République égyptienne ? Fera-t-il apporter des amendements au plan Eisenhower ? Ou restera-t-il fidèle à la politique du Caire et de Damas et se contentera-t-il de rejeter les propositions américaines ?

Le Moyen-Orient se trouve entre deux courants : d'une part une politique d'alliances avec l'Occident, d'autre part, une politique de neutralité active. Lequel des deux courants l'emportera ? Les conversations actuelles de Washington seront ac-

terminantes... LE DIPLOMATE.

DE LA REVOLUTION DE L'INDEPENDANCE A LA REVOLUTION DE LA DEMOCRATIE



EN HAUT : Monsieur Boutaleb
A DROITE : M. Wazzani, secrétaire
général du P.D.I., entouré des mem-
bres du Bureau Politique,

Monsieur Boutaleb a abordé un sujet d'une brûlante actualité : « De la révolution de l'indépendance à la révolution de la démocratie ». Le conférencier a, dans une première partie, fait l'étude théorique du phénomène de la révolution dont il a donné la définition suivante : « Le phénomène révolution consiste dans l'accélération soudaine de l'évolution politique qui est provoquée par un déséquilibre, lequel tend à rétablir un autre équilibre ».

Il divise le phénomène révolution en trois phrases : « Un déséquilibre initial, ensuite une intensification des rapports, et enfin un essai de rétablissement d'un équilibre nouveau ».

Après avoir traité longuement des causes des révolutions, il passe à l'étude spécifique des révolutions et considère qu'il reste trois sortes de révolutions :

- 1) La révolution qui porte atteinte seulement aux institutions en les changeant ;
- 2) La révolution qui transforme les idéaux et les institutions ;
- 3) La révolution qui est moyen et fin en soi ; on atteint dans ce cas à la révolution comme idéal pur.

Le conférencier illustre chacun des trois types de révolution par des exemples présents ou historiques. C'est ainsi qu'il parla de la révolution égyptienne, de la révolution française de 1789 et, enfin, de la révolution d'octobre en Russie.

Après cette étude théorique, M. Boutaleb trace un tableau de la situation du Maroc après la déclaration de l'indépendance, et arrive, en des phrases précises et imagées, à donner une expression exacte des aspirations du peuple marocain, lequel attendait de la libération bien-être, justice et liberté. D'où cet immense élan du Maroc nouveau vers la démocratie sociale et politique.

M. Boutaleb, ensuite, fait un exposé théorique sur la démocratie, et pose les grands principes qui sont à la base de la philosophie démocratique :

I) Le gouvernement de tous par tous.

De ce principe découle le corollaire suivant :

a) Rien de ce qui concerne l'Etat n'est étranger à l'homme. Les problèmes politiques ne sont plus de la compétence d'un petit groupe de personnes, mais ils concernent tous les citoyens. Chaque homme représente tout l'Etat.

b) La solution des problèmes politiques qui se posent cesse d'être enfermée dans un cadre autre que politique.

Ce qui veut dire que les explications surnaturelles des problèmes politiques ne sont pas admises en démocratie. La démocratie n'obéit qu'à la raison et la logique ; le deuxième grand principe qui découle de la philosophie démocratique est ainsi énoncé.



II) Le gouvernement de tous pour tous.

Cela veut dire que rien de ce qui concerne l'homme n'est étranger à l'Etat.

De cet axiome découlent deux corollaires :

a) Toutes les activités humaines comportent un aspect et un sens politique.

D'où l'intervention de l'Etat dans la vie matérielle et scientifique de l'homme.

b) Tout problème humain a une solution politique : ravitaillement, habitat, etc.

Après cet exposé de doctrine sur la démocratie, notre camarade Boutaleb, par antithèse, étudie les systèmes totalitaires. Il analyse la doctrine de la dictature, où la volonté d'un indi-

vidu ou d'un petit groupe s'impose par la violence à celle du peuple et le dirige malgré lui dans des voies qu'il aurait refusé de suivre, système qui ne tient pas compte de l'homme, et où l'être humain est un moyen et non une fin en soi.

Il expose longuement les méthodes de propagande des pays totalitaires. La vérité est une, dans ces pays, elle n'est pas multiple et relative. Vous êtes du côté du pouvoir ou vous êtes un traître. On revient au système des religions anciennes. Vous êtes de mon église ou vous êtes un mécréant. Vous êtes avec moi ou vous êtes un traître, et tous les moyens sont bons pour supprimer, même physiquement. L'opposant. C'est ainsi que l'on pratique les enlèvements et les procès préfabriqués. Dans ces pays, les régimes policiers sont très forts et la justice est au service d'un seul parti, celui qui est au pouvoir, il n'y a pas de séparation des pouvoirs, et si elle existe, elle est purement formelle.

Après avoir longuement expliqué le danger du parti unique et du gouvernement totalitaire, le conférencier préconise une démocratie politique, sociale et économique au Maroc. Il réclame des élections libres dans l'immédiat et une juste répartition des richesses nationales entre tous les citoyens. L'orateur dit alors qu'il convient de prévenir et de répondre aux légitimes aspirations du peuple avant que celui-ci ne soit acculé à se révolter.

LA DEMOCRATIE ET LA MONARCHIE

Monsieur Boutaleb, dans un long exposé, démontre qu'il n'y a pas incompatibilité entre la démocratie et la monarchie, et prenant exemple sur l'Angleterre, dit que ce pays a pu dominer le monde pendant près de quatre siècles parce qu'il jouissait d'une stabilité à l'intérieur qui est le fruit de l'existence d'une monarchie constitutionnelle qui joue le rôle d'arbitre entre les différentes forces agissant dans la société britannique. Pour nous aussi, la monarchie est la garantie de notre unité territoriale et spirituelle. L'orateur donne pour exemple l'incident de Addi ou Bihi qui s'est soumis à l'autorité de S.M. et ainsi a pu être évitée une tragédie qui aurait eu des conséquences graves pour le Maroc. « Le Trône, dit-il, est le symbole de notre unité physique et morale ».

LA DEMOCRATIE ET L'ISLAM

Le conférencier, grand spécialiste des questions islamiques, aborde le problème de la démocratie et de l'islam. Il cite de nombreux versets du Coran qui dictent pour le gouvernement des hommes le moyen de la consultation. Il illustre ces versets par les agissements du prophète Mahomet et des premiers khalifs et en particulier Omar Ben Khattab, et enfin, explique longuement l'esprit dynamique de la législation musulmane qui a pour principe de s'adapter à l'évolution des temps.

Enfin, le conférencier, dans une brillante péroraison, lance un appel aux Marocains et particulièrement aux jeunes pour mobiliser leurs forces afin de les lancer dans la bataille en faveur de la démocratie.

M. Boutaleb a rappelé à son auditoire qu'une génération de 1930 a dit non au colonialisme, qu'il faut que la génération actuelle dise non à la dictature que certains veulent imposer au peuple marocain.

DU CLOS A L'OUVERT

(Suite de la page 3)

giste, servage, kolkhose, modes de planifier, de répartir... Le sentiment du vrai se réduit à l'expérience de l'unité de l'être avec son milieu (activité alimentaire, activité mentale, et leur équilibre dans l'esprit de généralisation, c'est-à-dire dans le travail). A l'appel « vital » de l'appareil digestif, font écho les coups de pioche... Si, selon le Coran, Dieu a rendu la terre productrice et habitable, c'est justement pour que nous puissions y circuler librement, travailler et nous nourrir de ses productions (LXVII, 15). Le Créateur veut qu'on l'adore certes, « O croyants ! lorsqu'on vous appelle à la prière du vendredi, hâtez-vous d'y répondre et de suspendre toute occupation » (LXII, 9), mais « la prière terminée, dispersez-vous et vaquez à vos affaires » (LXII, 10).

Seconde constatation : la culture soumet à son propre travail le travail qui l'a engendrée : elle le diversifie, l'organise et l'intensifie. Elle devient effort continu d'équilibre entre la nécessité de la nature et les exercices de la volonté et de l'esprit humain au cours des adaptations de la société aux besoins et aux événements. Par là, toute culture nationale rejoint la civilisation humaniste qui est la dialectique de deux dialectiques : la rencontre de la culture et du travail et leurs interférences. « Le personnalisme n'appartient à personne. Il est tâche à transmettre, à reprendre, un travail (7). C'est à juste titre que l'islam considère l'action (dans tous les sens usuels du terme : actes de piété, travail, activités intellectuelles et spirituelles...) comme la mesure de la dignité de l'homme, la « murâa »,

comme une dimension de son être. Dieu a édicté que chacun doit répondre, personnellement, de ses propres engagements, de ses propres actes puisqu'il sera jugé à partir d'eux :

« On ne comptera à l'homme que ses propres actes.

« Son travail sera estimé.

—o—

« Il en sera récompensé par une rétribution scrupuleuse » (8).

En conséquence, la culture nationale peut se définir comme une concrétisation du génie d'un peuple dans son travail, sa vision du monde et ses comportements, tandis que la civilisation serait, pouvons-nous dire, l'objectivation des génies de tous les peuples, dans leurs efforts conjugués au cours de l'histoire humaine : un patrimoine commun.

(A suivre).

(7) J.-M. Domenach, article cité, p. 164.

(8) Le Coran, L III, de 37 à 42.

PROCHAIN ARTICLE :
**La civilisation
des cités**

Les Sports au Maroc au début du siècle ^(III)

Nous rappelons à ceux de nos lecteurs qui n'auraient pas eu l'occasion de lire le début de cette enquête, que les deux premiers articles sont parus dans les numéros 3 et 4 de « Démocratie » (portant les dates des 21 et 28 janvier 1957).

II. - Sports d'attaque et de défense

LA LUTTE

La lutte était un sport très apprécié par la population. Il consistait en jeux de jambes qui demandaient beaucoup de ruse et une grande souplesse. Les compétitions n'étaient pas préparées. Les défis étaient lancés sur le champ et les combats commençaient. Celui qui avait résisté à tous les assauts sans avoir touché terre était déclaré champion.

L'ESCRIME

a) *L'escrime au bâton* : Spécialité des Ybalas qui en faisaient un métier. Ils se déplaçaient à travers tout le Maroc, et donnaient aux spectateurs une série de duels réglés dans les moindres détails et faisant preuve d'une technique remarquable.

b) *L'escrime au sabre* : Les séances de bâtons étaient souvent entrecoupées, et les bateurs se livraient alors un duel au sabre. Ceux du Tafilalet excécutaient avec leurs sabres une sorte de danse au son des bendirs. La position de l'arme changeait avec la position des pieds.

LE JEU DE LA SAYATE

Ce sport était très connu dans tout le Maroc, sous des noms différents : rahba (sol) chez les Ybala ; rekha (ruade) dans le Gharb ; hih (cri) dans les Zaers, les Zemmours et le Souss. Il pouvait être pratiqué par deux ou plusieurs joueurs.

a) *par deux joueurs* : Chaque joueur manœuvre en pivotant sur un pied pour trouver la position idéale et envoyer l'autre pied dans le flanc ou le dos de l'adversaire. Le coup doit être porté de la face externe du pied et de la jambe, jamais d'arrière en avant. Il se pratique pieds nus, car il est évident qu'il ne s'agit pas de se faire du mal mais bien de marquer des points à un jeu. La force centrifuge en pivotant trop vite sur un pied, ou la ruade, étaient interdites.

b) *par plusieurs joueurs* : Le joueur qui est sur un pied doit toucher avec l'autre pied un des joueurs qui sont autour de lui et qui essaient de le frapper avec les mains. Le joueur qui est touché est remplacé.

III. - Sports d'équipe

La koura (balle) takkurt en berbère

C'était le sport le plus populaire de notre pays. Il était pratiqué soit avec des bâtons, soit sans bâtons. Nous les différencieront en les désignant par la koura-football et la koura-hockey.

La koura-football

Sport répandu dans tout le Maroc, était aussi bien pratiqué par les citadins que par les campagnards, et aussi bien par les femmes que par les hommes. On y utilisait une balle ronde faite en cuir, bourrée de laine ou de chiffons. Ce jeu se pratiquait différemment suivant les régions.

La première manière, la plus brutale et aussi la plus populaire, consistait à jeter la balle en l'air. Celui qui la recevait se jetait à terre, faisait une pirouette sur les mains, donnait un coup de pied à son adversaire le plus direct et lançait ensuite la balle en l'air qui était reprise par un joueur, et ainsi de suite. Le joueur le plus résistant était proclamé vainqueur.

La deuxième manière exigeait, contrairement à la première, deux équipes. Elle était surtout pratiquée par les « tolbas » (étudiants). Ainsi divisés en deux camps, chaque ensemble de joueurs cherche à jeter la balle dans le camp adverse. Dès que la balle est mise en jeu entre les deux camps, chaque joueur qui

peut l'atteindre la pousse dans le camp opposé avec le pied. Lorsqu'elle est arrivée dans un camp, la partie est arrêtée.

Dans la troisième manière, les joueurs sont également divisés en deux camps et se lancent alternativement la balle avec le pied. Peu à peu, les deux camps se rapprochent et une véritable mêlée s'engage. Chacun cherche à faire tomber celui qui veut la relancer du pied. Dans cette mêlée, tout est permis. On peut pousser avec les épaules, la poitrine, les jambes ou le pied, et même donner des crocs en jambe. Une seule règle est exigée : les mains doivent être collées au corps.

Cette troisième manière était également le monopole des tolbas.

La koura-hockey

Ce jeu se jouait en lançant la balle non pas avec le pied, mais avec un bâton recourbé au bout appelé « akfa » ; il était interdit de se toucher. L'akfa servait à pousser et à parer. L'équipe qui avait réussi à pousser la balle dans son propre camp avait gagné la partie.

La chirra était une variante du jeu de la koura-hockey. Elle était surtout pratiquée par les jeunes enfants, et la balle remplacée par un bout de liège sphérique.

Les joueurs essayaient soit d'atteindre leurs adversaires avec la balle, soit de la ramener vers

un trou qui était le but fixé au début de la partie.

Dans le Sud Marocain, ce sport, qui était pratiqué par des adultes qui remplaçaient la balle en liège par une balle en bois, était très dangereux.

Le gobbaid-h'bal (jeu de corde)
Il peut être considéré com-

me un sport d'équipe. Dans les campagnes, hommes et femmes se livrent encore à ce jeu le jour de l'Aïd el Kébir.

Les femmes se mettent d'un côté, les hommes de l'autre, et chaque camp tire de son côté sur la corde jusqu'à ce qu'elle se casse.

IV. - Sports hippiques

Les chevaux ont été connus, au Maroc, depuis la plus haute Antiquité, et la cavalerie qui combattait en Espagne, en Italie et dans le désert de Libye avait une très grande renommée.

Cet amour du cheval est toujours demeuré vivace dans le cœur des habitants de ce pays, et il n'est pas rare de voir attachées devant de très humbles tentes, de magnifiques bêtes qui constituent toute la fortune de leurs propriétaires.

Le cheval intervient dans trois genres de sports qui existent encore : ce sont la qeqba, la fantasia et le polo.

a) *La qeqba* : Les cavaliers, cramponnés sur leurs chevaux sans selle, se mesurent 2 par 2. Le but de la course est constitué par un roseau planté assez loin du point de départ. Il s'agit d'arriver à la hauteur de ce roseau et de l'enlever sans ralentir l'allure de l'animal.

b) *La fantasia* : Ce sport appelé en arabe Lab el Kheil (jeu de chevaux) ou encore Lab el Baroud (jeu de la poudre) est trop connu pour que nous nous attardions à le décrire.

1) *El Farradi (le seul)* : Un seul cavalier prend le départ, le fusil debout sur la cuisse. Il commence par faire exécuter à son cheval une cabrade ou quelques lançades ; l'ayant bien excité, il lâche les rênes et se dresse sur les étriers, penché en avant, le fusil épaulé, sans que la crosse touche la clavicle. Les coups d'étriers mettent le cheval au galop de charge sans transition, en partant de la cabrade. Une centaine de mètres sont parcourus à cette allure, pendant lesquels le cavalier garde son attitude et le fusil en joue ; souvent alors, le fusil n'est soutenu que de la main droite, tandis que la gauche est tendue verticalement, dans le sens de la marche, et fait de petits gestes saccadés. Avant la fin du parcours, le cavalier tire soit entre les oreilles du cheval, soit au-dessus de sa croupe par une brusque volte-face du haut du buste. Aussitôt le coup lâché, il lance son fusil en l'air, le rattrape en même temps qu'il reprend les rênes et, se rejetant en arrière, la main haute, arrête son cheval d'une saccade, en trois foulées ; sans transition, il le fait pivoter sur les postérieurs, en demi-cabrades et retourne au point de départ reprendre sa place.

2) *Eç carba (le peloton)* : C'est

le nom donné à l'ensemble de 10 à 30 cavaliers qui jouent en même temps, faisant ainsi une seule ligne de cavaliers généralement sous la direction d'un chef.

3) *El Alfa* : Ce nom est réservé à l'ensemble de 3 ou 4 pelotons qui jouent à la fantasia, formant 3 ou 4 rangées. Cette formation est réservée généralement pour la fin du jeu.

Certains cavaliers, adeptes du Saint Sidi Mohamed Ech Cherqi sont de véritables artistes et jouent à la fantasia en faisant le cavalier debout et le cavalier aux deux fusils.

a) *Le cavalier debout* : C'est un cavalier qui, une fois son cheval lancé, se dresse sur la selle de sa monture, les rênes lâchées.

b) *Le cavalier aux deux fusils* : C'est un ferradi qui fait feu des deux fusils à la fois, son cheval s'arrêtant de lui-même aux coups de feu.

L'apprentissage du jeu de la fantasia n'a pas lieu dans les champs. Il se déroule dans la maison, et l'on a recours à un maître, qui apprend à son élève les différents mouvements à faire. Puis ce dernier participera à une fantasia sans arme, et pourra enfin, au cours d'une diffà, être consacré cavalier.

c) *Le polo* : Ce sport hippique est, semble-t-il, localisé chez les Béni Mtir. C'est une espèce de polo. Les joueurs, à cheval et armés de grands bâtons recourbés, se disputent une balle en bois qu'ils lancent avec leurs sortes de crosses.

Le chameau

Dans les oasis du Ziz, il existait un sport du chameau. Sorte de rodéo dont les exercices consistaient à :

— Monter un chameau lancé en pleine course en s'agrippant à son cou ;

— Essayer de faire tomber un chameau lancé en pleine course en lui faisant une espèce de croc en jambe.

— Si le sport sous sa forme actuelle constitue une nouveauté au Maroc, il convient d'abord de la griffer sur un passé spécifiquement marocain, et nous croyons faire œuvre utile en évoquant des origines qui rendront plus vivantes dans le cœur des jeunes Marocains la vocation sportive ancestrale du Maghreb.

AL KORCI.